

# Défense de la langue française



N° 238

octobre - novembre - décembre 2010

## Du président

- 2 Aymé est un bonheur.  
*Angelo Rinaldi*,  
de l'Académie française

## Le français dans le monde

- 6 Le XIII<sup>e</sup> Sommet  
de la Francophonie.  
*Étienne Bourgnon*
- 10 Les brèves.  
*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

- 13 Le français défendu...  
par un Anglais !  
*Donald Lillistone*
- 17 Respect du plurilinguisme.

## Le français en France

- Vocabulaire**
- 22 L'Académie gardienne  
de la langue.
- 23 Mots en péril.  
*Jean Tribouillard*
- 24 Acceptions et mots nouveaux.
- 25 Hallebarde.  
*Bernie de Tours*

- 26 Pain perdu, pains retrouvés.  
*Pierre Delaveau*
- 30 Du diable et de la diablerie.  
*Marcienne Martin*
- 33 De dictionnaire  
en dictionnaire.  
*Jean Pruvost*

## Style et grammaire

- 34 *Ne* explétif.  
*Philippe Lasserre*
- 38 En termes de...
- 39 Le saviez-vous ?  
*Jean Tribouillard*  
*Jean-Pierre Colignon*  
*Jacques Pépin*

## Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.  
*Jean Brua*
- 44 Mots-grenouilles.  
*Bernard Leconte*
- 45 La pédagogie en question.  
*François Thouvenin*  
*Claude Dumeton*  
Livre de *Colette Ouzilou*
- 50 En latin dans le texte.  
*Monique Brylinski*
- 51 Ils l'ont dit...  
*Jean-Pierre Colignon*

## Comprendre et agir

- 52 Au nom des oiseaux.  
*Suzanne Choquet*
- 54 Les mots du mystère.  
*Serge Lebel*
- 56 Devinette.  
*Pierre Deloye*
- 56 Jeu d'hiver.  
*Pierre Delaveau*
- 57 Tableau d'horreurs.  
*Marceau Déchamps*
- 58 Tableau d'honneur.  
*Marceau Déchamps*
- 59 Mots croisés  
de Melchior.

## La langue française pour

- 60 Jean-Paul Kauffmann.

## Nouvelles publications

- 63 *Nicole Vallée*  
*Claudie Beaujeu*  
*Marceau Déchamps*  
*Christian Nauwelaers*

## I à XIV Vie de l'association

Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Téléphone: 01 42 65 08 87  
Courriel: [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)  
Site: [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Directrice de la publication :  
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim  
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle  
Dépôt légal P-2008-2

Dépôt légal n°8  
CPPAP n°0313 G 83143

# Aymé est un bonheur



*Dans un état critique* (La Découverte, « Les empêcheurs de penser en rond », 408 p., 20 €), nouvel ouvrage de notre président, rassemble 120 des chroniques qu'il a publiées dans *Le Nouvel Observateur* entre 1998 et 2003. Nous le remercions de nous avoir autorisés à reproduire un extrait de celle qu'il consacra à Marcel Aymé à l'occasion de la parution de ses œuvres romanesques complètes\*.

Encore un Marcel à aimer ! Fallait-il cependant que, à peine sorti de son purgatoire, Aymé descende aussitôt au tombeau où l'attendait l'un des sarcophages portatifs de la Pléiade ? La fameuse collection n'est pas sans danger pour un écrivain. Elle le fige comme un froid polaire recouvre le fleuve d'une pellicule de glace. Le papier bible a la teinte d'ivoire qu'on admire aux défunts morts de leur belle mort, à l'extrême soir d'une existence remplie d'honneurs, de succès, outre ces joies morales que couronne – c'est le mot – une nécro dans *Le Monde*, inimitable de ferveur retenue. Moralement, l'auteur réduit à ce format semble étendu sur un lit de parade, les mains jointes, un chapelet entre les doigts, prêt à faire la planche à la surface du Léthé, qui est, si vous avez des bribes de mythologie en poche, la rivière allant de l'anonymat commun à l'oubli définitif.

La Pléiade consacre autant qu'elle intimide et, parfois, écarte. Aymé se joue de sa solennité : il reste tout vif et chaud dans ce deuxième boîtier proposant les œuvres antérieures à la guerre, qui suivirent le coup de sabot flanqué aux lettres françaises par *La Jument verte*. À savoir des romans – *Maison basse*, *Le Moulin de la Sourdine*, *Le Bœuf clandestin* –, des nouvelles, et dans leur intégralité *Les Contes du chat perché* où, pour

---

\* Marcel Aymé, *Œuvres romanesques complètes* (Gallimard, « La Pléiade », édition établie par Michel Lecureur, tome II, 1 498 p.).

l'éternité, Delphine et Marinette s'entretiennent sans étonnement avec les animaux de la ferme. Au cœur d'une campagne franc-comtoise dont l'herbe paraît rafraîchie à chaque paragraphe, les ciels délavés à l'aquarelle, les arbres redessinés de manière à contenir dans leur feuillage profils et figures, qui ajoutent aux énigmes de l'univers. L'aiguille oscille sans trêve d'un pôle à l'autre de l'inspiration d'Aymé : un fantastique rendu plausible par des observations gaillardes ; un réalisme qui se sauve et du sordide et du constat par la poésie des métaphores, un humour de flegmatique, le choix des adverbes. Or les adverbes, surtout quand ils sont en *ment*, sont d'un usage si dangereux qu'il serait opportun, en grammaire, de les signaler par la tête de mort et les tibias croisés ornant la porte des transformateurs qu'EDF sème au bord des routes.

Prenons un exemple : de l'un de ses personnages tirés de la foule urbaine comme au hasard, pour prouver que toute vie, à l'examen, est un roman avec son irréductible dose d'extravagance, le narrateur, à la page 191, dit : « Jalamoi était tendrement communiste. » Avant de préciser : « C'était surtout l'élan d'un vieil homme timide qui découvrait une occasion d'aimer tous les hommes à cœur content. » Selon Wilde, une fois lu Dostoïevski, un romancier n'a plus que la ressource de bricoler les épithètes. L'exemple que l'on vient de citer démontre que le génie conserve sa part de manœuvre.

Et, bien entendu, tel exemple, on ne l'a pas préféré à cent autres sans une arrière-pensée : faire pièce à quelques-uns qui s'obstinent à pousser vers l'extrême droite un artiste qui ne fut d'aucun parti et qui, à la veille de disparaître, signait un appel du Comité de Solidarité française avec Israël. Voilà pour les limites de l'amitié qu'Aymé vouait à Céline, amitié toute littéraire, complicité de riverains de l'avenue Junot, sur la butte Montmartre, qui leur fournit à tous deux tant d'argot à remodeler, tant de modèles à transformer en archétypes. L'auteur du « Voyage » ne se privera pas, à travers une fiction, de réserver un paquet de méchanceté à son bienfaiteur, en récompense de son dévouement au temps de l'exil et des prisons danoises. La victime n'a jamais gardé rancune à son insulteur : on n'étonne pas facilement un connaisseur du burlesque et des revirements de la psychologie. On ne chagrinerait plus jamais un

homme qui a perdu sa mère lorsqu'il était gamin, et ne conserve plus d'elle que le souvenir d'un parfum dans les replis d'un châle. Il en naît un pessimisme et une tristesse qui cèdent seulement à la grâce de l'enfance et à la confiante bonté des bêtes, au premier rang desquelles se distingue et médite le matou d'un rade de la rue Norvins, où Aymé consacrait ses après-midi au jeu de billard, silencieux, à l'écoute mine de rien du langage de la rue, qui bouge, évolue, expérimente, et ira jusqu'à la fin l'enrichir de ses trouvailles, de ses verdeurs, et aussi des dernières plaintes de l'accordéon, des ultimes cris du vitrier.



**Angelo Rinaldi**  
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,  
il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous  
et de l'envoyer à *DLF*, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....  
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à  
M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....  
Adresse: .....  
.....  
.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....  
Adresse: .....  
.....  
.....

Le

---

français

---

dans le

---

monde

---

---

# Le XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie

---

Le XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie a eu lieu à Montreux (Suisse) les 23 et 24 octobre 2010. Coïncidant avec le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Francophonie institutionnelle, il a réuni quarante chefs d'État et de gouvernement.

Dès le 20 octobre, la Conférence ministérielle de la Francophonie, présidée par M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, ministre suisse des Affaires étrangères, a examiné les trois thèmes qui faisaient l'objet du Sommet, à savoir :

1. La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale.
2. La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones face aux grands défis, notamment la sécurité alimentaire, le changement climatique et la diversité biologique.
3. La langue française et l'éducation dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l'innovation.

Le 24 octobre, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, sous la présidence de M<sup>me</sup> Doris Leuthard, présidente de la Confédération suisse, a adopté la déclaration de Montreux, comportant quarante-sept points. Il ne saurait être question de les citer tous dans ce bref exposé. Nous ne ferons place, en ce qui concerne les relations internationales et le développement durable, qu'aux aspects nous paraissant les plus importants ; un peu plus d'espace sera réservé au thème de la langue française et de l'éducation, qui intéresse au premier chef les lecteurs de notre revue.

## **I. La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale**

Les chefs d'État et de gouvernement ont décidé « *de consolider la place et la visibilité de la Francophonie dans la gouvernance mondiale* » et, à cet effet, de dynamiser la concertation francophone dans les enceintes internationales. Ils appellent à une réforme urgente du Conseil de sécurité de l'ONU (la France plaide pour une représentation permanente de l'Afrique à ce Conseil). Ils visent au renforcement de la coopération entre l'ONU et les enceintes économiques, dont le G20.

Le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme sont inséparables et le respect de la déclaration de Bamako va dans ce sens. La Francophonie a un rôle privilégié à jouer dans le règlement des crises et des conflits surgissant dans l'espace francophone. Les membres du Sommet se félicitent également de la participation de pays francophones aux opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU. Ils saluent la création de l'agence ONU-Femmes et souhaitent que l'OIF travaille en synergie avec elle.

Au demeurant, ils soutiennent les efforts tendant à « *une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient* », permettant l'existence pacifique de deux États, Israël et la Palestine. Enfin, ils s'engagent « *à redoubler d'efforts* » pour la reconstruction d'Haïti.

## **II. La Francophonie et le développement durable**

La volonté a été exprimée par les chefs d'État et de gouvernement de poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Ils s'engagent à mettre la sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la protection de la diversité biologique au centre de leurs préoccupations.

Les petits exploitants agricoles apportent une contribution essentielle à la sécurité alimentaire du monde. Il faut les aider. Des positions concertées des pays de la Francophonie seront recherchées quant aux négociations devant conduire à un accord sur le climat à Cancún (Mexique) à la fin de l'année. Il en est de même en ce qui concerne le Sommet sur le développement durable à Rio en 2012. Au surplus,

L'engagement a été pris de mettre en œuvre les instruments relatifs à la conservation de la biodiversité provenant des négociations de Nagoya (Japon).

La volonté a aussi été exprimée de soutenir les partenariats régionaux et internationaux visant à assurer une gestion responsable et durable des forêts et de lutter contre la désertification pour remédier au changement climatique. Enfin, les auteurs de la déclaration de Montreux se proposent d'œuvrer pour que l'accès à l'eau potable devienne une réalité pour tous.

### III. La langue française et l'éducation dans un monde globalisé

La déclaration de Montreux prône une politique du français et, à cet égard, l'OIF organisera, en collaboration avec le gouvernement du Québec, un Forum mondial de la langue française au printemps 2012. Les chefs d'État et de gouvernement s'engagent « à promouvoir l'emploi du français dans les organisations internationales et régionales ».

Ils entendent « valoriser le français en tant que langue technique, scientifique, juridique, économique et financière ». Ils s'engagent aussi à promouvoir une « Éducation pour tous » de qualité et réitérent leur soutien aux actions francophones dans ce domaine, telle l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (FADEM).

L'attachement à la chaîne multilatérale francophone TV5 est réaffirmé, ainsi que la volonté de faciliter pour les pays francophones du Sud l'appropriation des technologies de l'information et de la communication, afin de les aider à mieux intégrer l'économie numérique mondiale.

Les chefs d'État et de gouvernement veulent favoriser la coopération entre les pays de la Francophonie « en matière de recherche, d'innovation, de formation et d'utilisation des techniques d'information et de communication modernes ».

Ils saluent la constitution d'un « Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie » (RESCIF), sous l'égide de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. À cet égard, ils appellent les membres de ce réseau à nouer un partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

À noter que les organisateurs du Sommet de Montreux avaient édifié un village francophone sur les quais et la place du Marché, afin d'associer quelque peu les Suisses à la manifestation ainsi que de favoriser les échanges avec les représentants de l'OIF.

#### **IV. Résolutions et décisions**

Neuf résolutions prises sur la base de la déclaration de Montreux portent sur la déclaration de Bamako (ayant trait à la démocratie et aux droits humains) dix ans après, les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix, la situation explosive en Guinée, la reconstruction d'Haïti, les faux médicaments, la coopération internationale contre la criminalité transnationale organisée, la lutte contre la piraterie, les actes terroristes et les inondations récurrentes dans de nombreux pays francophones.

Au demeurant, les décisions suivantes ont été prises à Montreux :

- a) Cinq nouveaux États observateurs ont été admis au sein de l'OIF : Bosnie-Herzégovine, Émirats arabes unis, Estonie, Monténégro et République dominicaine. L'OIF compte désormais 75 États et gouvernements, dont 56 membres et 19 observateurs.
- b) M. Abdou Diouf a été réélu par acclamation au poste de secrétaire général de l'OIF.
- c) L'organisation du XIV<sup>e</sup> Sommet a été confiée à la République démocratique du Congo ; il se tiendra à Kinshasa en octobre 2012.
- d) La Suisse assurera la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie jusqu'en décembre 2011 et la présidence du Sommet de la Francophonie jusqu'en octobre 2012.

La place nous manque pour porter un jugement sur la rencontre de Montreux. M<sup>me</sup> Doris Leuthard, qui a présidé le Sommet, considère comme fructueux les travaux de cette réunion.

**Étienne Bourgnon**

Cercle François-Seydoux

# Les brèves

de la francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

---

—  
En marge du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, des pactes linguistiques destinés à renforcer la place de la langue française ont été signés par Abdou Diouf avec le Liban, les Seychelles et Sainte-Lucie.

—  
*États-Unis :*  
Dans le contexte difficile que connaît la Louisiane, Olivier Brochenin, consul général de France à La Nouvelle-Orléans, souligne les efforts de cet État, bastion de la francophonie, pour faire du bilinguisme un atout économique aussi. Le *Codofil\** accompagne, notamment, les programmes d'immersion en français dans les écoles publiques de Louisiane.

—  
*Chine :*  
Les 15 000 Français qui vivent à Shanghai y forment la communauté étrangère la plus active. Le français est la deuxième langue occidentale apprise en Chine. En effet, la connaissance de notre langue et du droit français est importante pour les relations d'affaires que la Chine développe dans les dix-sept pays francophones d'Afrique.

—  
À lire - À lire - À lire :

• *La Langue française dans le monde*, rapport quadriennal de l'OIF\*, préfacé par Abdou Diouf (Nathan, 2010, 384 p., 26 €).

• *Ici-bas*, de Bruno Nassim Abouddrar (Gallimard, 2009, 398 p., 22 €) et *Nos silences* de Wahiba Khiari (Elyzad, 2009, 128 p., 13,90 €). Ces deux ouvrages ont obtenu le prix Senghor du premier roman francophone 2010.

• *Terre des affranchis*, de Liliana Lazar (Gaïa, 2009, 198 p., 18 €), lauréate du Prix des cinq continents de la Francophonie 2010, du Prix Soroptimist de la romancière francophone 2010 et du prix Luciole des libraires (Vienne).

• Les livres d'Alain Veinstein, qui vient de recevoir, pour l'ensemble de son œuvre, le Prix de la langue française 2010 décerné par la Ville de Brive-la-Gaillarde.

• *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?*, de Louis-Jean Calvet (publié par l'OIF\* aux éditions Écriture, 2010, 210 p., 17,95 €).

• Tusi hwen Iaaï ae thep, de Daniel Miroux (*Alliance Champlain*, 192 p., 12 €, en vente à la Maison du dictionnaire), guide historique et linguistique de la langue kanak parlée sur l'île d'Ouvéa.

• Plusieurs articles de :

— Nouvelles de Flandre, revue de l'APFF\* (n° 58), dont celui de Marcel Bauwens et Edgar Fonck : « La Flandre lâche les francophones de Belgique et... se tourne vers la France ».

— La Lettre Wallonie-Bruxelles en France, dont celui de Daniel Sotiaux : « Réaffirmer le rôle de la culture dans le développement ».

—  
Chaque année jusqu'en 2013, cinquante jeunes gens de 21 à 34 ans seront sélectionnés pour s'engager durant douze mois dans le programme de Volontariat international de la Francophonie. Mis en œuvre par l'OIF\* et mené en partenariat avec l'AUF\*, avec le soutien de l'AIMF\* et de TV5 Monde, le VIF est destiné à offrir aux jeunes francophones la possibilité de « mettre leurs compétences

au profit d'actions de la Francophonie et de vivre une expérience internationale au sein de l'espace francophone ».

—

**Québec :**

Pour son 35<sup>e</sup> anniversaire, l'association Impératif français a conçu treize signets promotionnels de collection.

—

La Société française d'histoire de la médecine décerne tous les deux ans le prix Jean-Charles-Sournia, pour récompenser un travail de recherche « dans le domaine de l'histoire des sciences médicales, rédigé en français par un chercheur international étranger âgé de moins de 40 ans ».

Prix Sournia, SFHM, 12, rue de l'École-de-Médecine, 75270 Paris Cedex 06, site : [www.bium.univ-paris5.fr/sfhm](http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhm)

—

Le XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'Alliance française aura lieu les 24, 25 et 26 janvier à Paris. Il aura pour thème : « Transmettre ».

—

**Russie :**

Le XX<sup>e</sup> Séminaire organisé par l'AEFR\* – avec le soutien du ministère de l'Éducation et des Sciences de la Fédération de Russie, et des ambassades des pays francophones – se tiendra, du 23 au 30 janvier, à Ivantéevka (près de Moscou).

Il aura pour thème : « La France et la francophonie au carrefour de la diversité linguistique, didactique et culturelle. »

—

Le colloque organisé à Paris, les 27, 28 et 29 janvier 2011, par la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage et le Laboratoire d'histoire des théories linguistiques aura pour thème : « Vers une histoire générale de la grammaire française ? Matériaux et perspectives. »

—

**Belgique :**

Le concours 2011 de la Maison de la Francité, ouvert à toute personne âgée d'au moins 12 ans et résidant en Belgique, est consacré au slam et a pour titre : « Je t'appelle citadelle ».

—

**Nos concours :**

• Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et en partenariat avec la Marine nationale, DLF organise le 15<sup>e</sup> Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.

• Sous le haut patronage du sénateur André Ferrand, représentant les Français établis hors de France, DLF

organise, pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, La Plume d'or, concours destiné aux élèves des Alliances françaises dans le monde entier.

Règlements et inscriptions : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org).

—

**Autres dates à retenir :**

• Expolangues 2011 : du 2 au 5 février à Paris.

• Foire du livre de Bruxelles : 17 - 21 février.

• Semaine de la langue française : 13 - 20 mars.

• 13<sup>e</sup> Printemps des poètes : 7 - 21 mars 2011.

• Salon du livre de Paris : 18 - 21 mars.

Françoise Merle

\* AEFR

Association des enseignants de français en Russie

\* AIMF

Association internationale des maîtres francophones

\* APFF

Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

\* AUF

Agence universitaire de la Francophonie

\* CODOFIL

Conseil pour le développement du français en Louisiane

\* OIF

Organisation internationale de la Francophonie

Les

---

langues

---

de

---

l'Europe

---

---

# Le français défendu... par un Anglais\* !

---

Nous étions quatre chefs d'établissement – un Allemand, un Espagnol, une Finlandaise, et moi, un Anglais. On nous avait invités à Paris pour intervenir dans une conférence sur les divers systèmes éducatifs de l'Europe.

Nous nous connaissions déjà parce que c'était la deuxième année consécutive qu'on nous avait invités, et nous bavardions ensemble avant l'ouverture de la conférence qui allait se dérouler dans un grand lycée parisien. Le proviseur, fort courtois, est venu nous souhaiter la bienvenue dans son établissement. Et il a exprimé sa surprise de nous avoir entendus parler français. Il aurait trouvé naturel, a-t-il ajouté, que nous parlions anglais.

Cette remarque nous a surpris à notre tour. Nous étions en France. On nous avait invités précisément parce que nous parlons français, le français étant l'unique langue de travail de la conférence. Et pourtant, notre collègue français s'attendait à ce que nous nous parlions en anglais !

Cette petite anecdote est d'autant plus remarquable que c'était la deuxième année de suite qu'un proviseur nous avait dit la même chose. Autre lycée. Autre proviseur, mais la même attitude. Attitude qui révèle la soumission inquiétante de certains Français devant le « tout-anglais ».

---

\* Donald Lillistone est proviseur d'un lycée à Middlesbrough (Angleterre).

Si certains jeunes chanteurs français écrivent maintenant leurs paroles en anglais, c'est leur affaire à eux, et d'ailleurs, en général, on ne fait pas attention aux paroles de la plupart des chansons populaires, donc peu importe la langue utilisée.

On peut même lire sans broncher l'avis d'une journaliste comme Véronique Mortaigne qui, dans un article du *Monde*, cherche à nous faire croire que, dans un marché planétaire, « *le français occupe un rang équivalant à celui du dialecte papou* ». Après tout, il y a des journalistes qui écrivent n'importe quoi !

Mais que deux proviseurs – deux représentants de l'État dont l'article 2 de la Constitution précise que « *le français est la langue de la République* » – estiment si peu leur langue maternelle qu'ils s'attendent à ce que tout le monde choisisse de parler anglais même quand on est à Paris et qu'on parle français, cela est une tout autre histoire.

Il pourrait en surprendre plus d'un qu'un Anglais cherche non seulement à défendre, mais à promouvoir activement la langue française, mais je suis sincèrement reconnaissant de l'enrichissement culturel et intellectuel que la langue française m'a apporté. Étant éducateur, je veux que tout le monde ait l'occasion de bénéficier du même enrichissement.

Être contre le « tout-anglais », ce n'est pas forcément être contre l'anglais, bien au contraire. C'est plutôt que le modèle dominant qui s'est progressivement mis en place à la suite de la Seconde Guerre mondiale et qui consiste à faire du recours à une lingua franca universelle la panacée ultime ne peut être finalement qu'un appauvrissement culturel.

La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle adoptée le 2 novembre 2001 affirme qu'il ne saurait y avoir de diversité culturelle sans diversité linguistique, affirmation qui est d'une évidence frappante pour quiconque connaît à fond une langue étrangère.

Une culture est indissociable de la langue dans laquelle cette culture est exprimée. Si une langue est d'abord un outil de communication

permettant à des interlocuteurs de se comprendre, les fonctions d'une langue ne se limitent pas à ce seul aspect pratique. La relation entre langue et pensée est fondamentale, et on ne pense pas de la même manière dans toutes les langues.

Voilà pourquoi le « tout-anglais » est un « nivellement par le bas » culturel. Un étranger qui visite la France sans parler français et qui cherche à s'y faire comprendre en anglais ne bénéficie pas d'une expérience authentiquement française. Sa visite est forcément limitée à une superficialité touristique.

Pourtant, je connais un principal de collège français qui est très fier d'un échange qu'il a établi avec un établissement scolaire en Pologne. Les élèves communiquent en anglais et, apparemment, trouvent plus facile de se parler entre eux en anglais qu'avec des Anglais ! Le résultat est que les jeunes Polonais n'ont pas l'occasion de connaître réellement la culture française, tout comme les jeunes Français ne connaissent pas réellement la Pologne. Et, en ce qui concerne leur développement linguistique, ils n'utilisent en général qu'une forme appauvrie de l'anglais, c'est-à-dire une forme dénuée de tout contexte culturel authentique et donc qu'un Anglais aurait du mal à reconnaître comme sa langue maternelle. L'échange est un nivellement par le bas à deux niveaux – culturel et linguistique.

Michaël Oustinoff, Krzysztof Pomian et d'autres spécialistes de la linguistique ont déjà affirmé que le « tout-anglais » n'est ni inévitable ni désirable, et il est peut-être temps qu'un Anglais y ajoute sa voix, et dans une autre langue que l'anglais.

Le plurilinguisme, soutenu par l'Union européenne, offre le meilleur remède. Le but de former des Européens cultivés qui parlent français en France, anglais en Angleterre et allemand en Allemagne présente une vision de l'avenir qui est nettement plus riche que l'homogénéité morne, fade et appauvrie offerte par la promotion d'une lingua franca.

Mais comment réagir devant la marée montante de ce que l'historien Niall Ferguson a appelé l'« anglobalisation » ? Et comment combattre

l'attitude des Français envers leur langue si bien décrite par le feu et tant regretté Maurice Druon, qui avait déclaré : « *Les Français ne respectent plus leur langue parce qu'ils ne sont plus fiers d'eux-mêmes ni de leur pays. Ils ne s'aiment plus, et, ne s'aimant plus, ils n'aiment plus ce qui était l'outil de leur gloire* » ?

Tout passe par l'éducation. C'est le rôle des éducateurs de rendre les jeunes plus ouverts au monde. Voulons-nous les rendre plus ouverts à un monde où tout est partout pareil, ou voulons-nous les préparer pour bénéficier de la richesse de la diversité culturelle qui dépend entièrement de la richesse de la diversité linguistique ? Un roman de Jeanette Winterson, qui a connu un certain succès en Angleterre dans les années 1980, s'appelle *Les oranges ne sont pas les seuls fruits*. On ferait bien d'ajouter « et l'anglais n'est pas la seule langue ».

Tout en reconnaissant l'importance « hypercentrale » actuelle de l'anglais, c'est aux éducateurs de promouvoir l'apprentissage d'autres langues pour que les élèves aient l'occasion d'apprendre au moins deux langues étrangères. C'est ainsi que l'on pourra combattre les effets les plus nocifs de l'homogénéité de la culture dite populaire.

Et, qui sait ? Si l'on arrive à rendre les jeunes Français plus ouverts à d'autres cultures au pluriel, peut-être finiront-ils par mieux apprécier la langue et la culture françaises et par se rendre compte qu'ils sont héritiers d'une des cultures les plus riches et les plus raffinées du monde, dont ils peuvent être légitimement fiers.

Donald Lillistone

**À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

# Respect du plurilinguisme

---

Le député européen Gaston Franco a interrogé la Commission européenne le 8 septembre 2010 sur la question du respect du plurilinguisme.

La réponse de M<sup>me</sup> Androulla Vassiliou<sup>1</sup>, datée du 11 octobre, peut être considérée comme encourageante et la réponse du président Barroso, citée en référence, sur le fonctionnement linguistique interne de la Commission, permet d'appréhender la complexité du problème de l'utilisation des langues à la Commission. Par souci d'efficacité, la Commission travaille en interne dans un nombre réduit de langues, notamment les langues procédurales (anglais, français, allemand), mais ne prévoit pas d'étendre ce régime restreint au dialogue inter-institutionnel ou aux relations avec les citoyens européens. Rappelons que chaque citoyen peut s'adresser dans sa langue à la Commission, et que celle-ci est tenue de lui répondre dans cette langue.

## I. Question de M. Gaston Franco à la Commission européenne

L'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP) déplore, à juste titre, dans sa lettre d'information de juillet-août 2010 que la consultation publique, aujourd'hui close, lancée par la Commission et intitulée « EU Citizens' Rights – The way forward : Consultation on how to strengthen the rights stemming from Union Citizenship », ne soit accessible sur le site Europa qu'en anglais. Dans ce même document, l'OEP regrette également le fait que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne dispose d'un site internet entièrement en anglais, ce qui est en parfaite contradiction avec ses statuts.

---

1. Commissaire européen : Éducation, Culture, Multilinguisme, Jeunesse.

Comment la Commission explique-t-elle cette situation alors qu'en vertu du règlement n° 1 du Conseil des ministres du 15 avril 1958, portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne, toutes les langues de l'Union sont langues officielles et de travail ?

Existe-t-il une politique commune aux services de la Commission (directions, unités, agences, délégations) en matière de plurilinguisme ?

La Commission pourrait-elle s'engager à mettre rapidement en œuvre une évaluation sur la place des langues dans la communication et le travail des institutions européennes ?

Quels projets la Commission envisage-t-elle de lancer afin de lutter contre la discrimination linguistique et l'hégémonie d'une langue sur les autres, en l'occurrence l'anglais ?

## II. Réponse de Mme Vassiliou au nom de la Commission

La Commission est soucieuse d'assurer le multilinguisme sur ses sites internet externes et dans le cadre des consultations publiques. Malgré des ressources limitées, tous ses services s'efforcent d'accroître progressivement le nombre de langues utilisées sur leurs pages internet respectives. Des progrès considérables ont été accomplis, mais la Commission est déterminée à en faire encore plus. Il est regrettable que la consultation sur les droits des citoyens de l'Union européenne n'ait été accessible qu'en anglais.

Concernant l'utilisation interne des langues de travail par ses services, la Commission se réfère à la réponse donnée à la question écrite E-5275/10 de M. Béchu<sup>1</sup>.

Même si la Commission considère que sa stratégie actuelle en matière de traduction, mise en place en 2004, a jusqu'ici bien fonctionné, elle réfléchit en permanence aux nouveaux défis qui se posent dans ce domaine et recherche des solutions tenant compte des contraintes qui pèsent sur les ressources.

---

1. <http://www.europarl.europa.eu/QP-WEB/application/home.do?language=FR>.

En ce qui concerne l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, il s'agit d'un organisme indépendant de la Commission, laquelle n'est pas responsable de la traduction des documents de l'Agence. La Commission a invité celle-ci à répondre à la question relative à son site internet et transmettra la réponse à l'honorable parlementaire dès qu'elle l'aura reçue.

S'agissant de la discrimination linguistique et de la domination de certaines langues, la Commission souligne son attachement à toutes les langues parlées dans l'Union européenne, ainsi qu'elle l'a exposé dans sa communication du mois de septembre 2008 intitulée « Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun »<sup>1</sup>. De nombreux projets financés par l'Union européenne dans le cadre de ses programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et pour la culture témoignent de la volonté de la Commission d'encourager le multilinguisme dans toute la société.

### Réponse donnée par M. Barroso au nom de la Commission

Comme la Commission l'a déjà rappelé dans la réponse à la question écrite P-2856/10<sup>2</sup>, posée par l'Honorable Parlementaire Oreste Rossi, conformément au règlement n° 1/58 du Conseil portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne<sup>3</sup>, toutes les langues officielles sont en même temps langues de travail (article 1<sup>er</sup>) et peuvent donc être utilisées de plein droit et au même titre au sein des Institutions. Une distinction arbitraire entre langues officielles et langues de travail n'existe donc pas.

Par ailleurs, l'article 6 du règlement n° 1/58 du Conseil autorise les Institutions de l'Union à adopter les modalités d'application du régime linguistique dans leurs règlements intérieurs. Cela afin d'offrir une certaine marge de manœuvre aux Institutions européennes dans leur travail quotidien.

---

1. COM(2008) 566 final.

2. <http://www.europarl.europa.eu/QP-WEB/home.jsp>.

3. Règlement publié au *JO* 17 du 6 octobre 1958, avec modifications ultérieures ; modifié en dernier lieu par le règlement du Conseil (CE) n° 1791/2006 du 20 novembre 2006, *JO* L 363 du 20 décembre 2006.

Toutefois, le fonctionnement efficace de tout organisme ou institution internationale ne pourrait être assuré, au jour le jour, sans le recours à certaines langues dites « véhiculaires », à tout le moins pour ce qui concerne leurs procédures internes.

La pratique en vigueur au sein de la Commission résulte davantage d'un héritage historique du processus d'intégration que d'une stratégie délibérée visant à privilégier certaines langues par rapport à d'autres. La Commission soutient pleinement le plurilinguisme comme étant le principe directeur pour l'usage des langues officielles dans l'Union européenne.

Le recours privilégié à certaines langues par rapport à d'autres<sup>1</sup>, aux fins exclusives du bon fonctionnement interne de la Commission, ne saurait être utilisé en vue d'étendre cette même pratique au dialogue inter-institutionnel ni, a fortiori, aux relations de la Commission avec les citoyens de tous les États membres.

En ce qui concerne l'utilisation de relais pour l'interprétation, la Commission souhaite informer l'Honorable Parlementaire que ces relais sont, et doivent être, utilisés pour de nombreuses langues officielles et qu'ils comprennent principalement sept « langues relais » pour faciliter le fonctionnement des réunions plurilingues. La Commission encourage également l'apprentissage de toutes les langues officielles par tous les interprètes afin de disposer d'un éventail de combinaisons linguistiques aussi large que possible.

---

1. Notamment le français, l'anglais et l'allemand en tant que langues fixées par le président compte tenu des besoins minimaux des membres de la Commission pour l'examen des documents en réunion de la Commission (voir modalités d'application du règlement intérieur, point 6-4.3).

Le

---

français

---

en

---

France

---

---

# L'Académie

## gardienne de la langue\*

---

**PROBLÈME** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *problema*, « problème, question à résoudre », du grec *problēma*, « saillie, promontoire », puis « tâche, question, problème », lui-même dérivé de *proballēin*, « jeter devant soi, lancer », puis « proposer une tâche, poser une question ».

**1.** Question que l'on cherche à résoudre en usant de méthodes rationnelles. *Un problème de mathématiques, de mécanique, d'astronomie. Le problème de la quadrature du cercle. Problèmes de logique, de métaphysique, d'éthique. Les conditions, les données d'un problème. La solution, la clé du problème. Un problème insoluble.*

**Spécialt ENSEIGN.** Dans les matières scientifiques, exercice qui consiste à répondre à une question, à démontrer une proposition, un théorème, etc., en s'appuyant sur les données fournies par l'énoncé. *Résoudre, corriger un problème de géométrie. Ce problème de chimie est noté sur dix points.* JEUX. État déterminé d'une partie d'échecs, de bridge, de tarot, etc., que l'on propose à un joueur pour qu'il la mène à bien en suivant les consignes. Titre célèbre : *Problèmes de linguistique générale*, d'Émile Benveniste (publié en deux parties, en 1966 et 1974).

**2.** Point suscitant la réflexion, l'interrogation sur un plan théorique ou pratique. *Le problème demeure entier. Considérer les divers aspects du problème. Cette loi pose un problème constitutionnel.* Par affaibl. Ce qui est compliqué à concevoir, à expliquer. *Cette affaire reste pour moi un problème.*

Par ext. Difficulté, ennui. *Les problèmes économiques d'un pays. Il se décharge sur d'autres des problèmes d'intendance, des problèmes matériels. Ses retards incessants vont finir par nous créer des problèmes.*

Loc. et expr. *Un faux problème*, qui est mal posé ou qui n'est pas celui qu'il convient de poser. *S'attacher à de faux problèmes.*

*Tout le problème est là*, s'emploie pour souligner qu'on touche au point essentiel d'une question. *Le problème n'est pas là*, se dit pour écarter un argument, pour déplacer la discussion. Fam. *C'est mon problème*, cela me concerne. [...] *Il n'y a pas de problème*, s'emploie dans une réponse pour donner un consentement ou écarter d'éventuelles difficultés. Loc. adj. *À problèmes*, qui a des difficultés, qui cause des ennuis. *Une famille à problèmes.*

**L'expression faire problème, au sens d'« être une gêne, causer de l'embarras », est à déconseiller.**

---

\* Extrait du fascicule PRÉSIDENTIE à PROMESSE (18 octobre 2010) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : [www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html](http://www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html)

# Mots en péril

---

---  
**LENDORE** n. m. et f. Personne lente et paresseuse qui semble toujours assoupie ; nom sans doute tiré du souabe *landel*, « femme méprisable », avec influence du verbe *endormir*.

« *Le voilà enfin à Paris [le jeune Grignan] ; il est vrai qu'il a été un peu lendore sur son départ de cette garnison.* » (**M<sup>me</sup> de Sévigné.**)

**LÉSINE** n. f. Épargne sordide jusque dans les moindres choses, de l'italien *lesina*, « alêne de cordonnier », suivant une compagnie d'avares qui raccommoient eux-mêmes leurs souliers et savates avec une alêne.

« *Mon père a l'honneur d'avoir le premier retenu son haleine en se faisant prendre mesure d'un habit, afin qu'il y entrât moins d'étoffe ; je vous pourrais bien apprendre cent autres traits de lésines, qui lui ont acquis à bon titre la réputation d'être homme d'esprit et d'invention.* » (**Scarron.**)

**LÉSINER** v. User de lésine.

« *Vous avez lésiné sur les frais.* » (**Beaumarchais.**)

**LÉSINEUX, EUSE** adj. Qui a l'habitude de la lésine.

Figuré. « *Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante et quinze [années], lorsque je suis possesseur de la soixante et seizième.* » (**Voltaire.**)

**LONGANIMITÉ** n. f. Patience avec laquelle on endure des insultes, des fautes qu'on pourrait punir ; du latin *longanimis*, « passion », de *longus*, « long », et *animis*, « cœur ».

« *Ce Dieu plein de longanimité et de patience.* » (**Massillon.**)

**MAFFLÉ, ÉE ou MAFFLU, UE** adj. Terme familier. Qui a de grosses joues. De *mafler*, « manger beaucoup ».

« *Sa taille [de Pontchartrain] était fort ordinaire, son visage long, mafflé, fort lippu.* » (**Saint-Simon.**)

**MALÉVOLE** adj. Qui a de mauvaises intentions ; du latin *malevolus*, de *male*, « mal », et *volo*, « je veux ».

« *Sous le bon plaisir du lecteur bienveillant ou malévole.* » (**Scarron.**)

Jean Tribouillard

# Acceptions et mots nouveaux\*

---

**GÉONAVIGATEUR** (pour : *automobile navigation system, car navigation system, vehicle navigation system*) : Système d'aide au déplacement individuel ou à la conduite de véhicules, qui utilise les indications de géolocalisation par satellite pour permettre le repérage et proposer un ou plusieurs itinéraires.

Note : **1.** Dans le langage courant, le sigle anglais *GPS*, qui désigne le système américain *Global Positioning System*, fournisseur de données de l'appareil indiquant seulement la position du véhicule, est utilisé à tort pour désigner le géonavigateur.

**2.** On trouve aussi le terme **SYSTÈME DE NAVIGATION EMBARQUÉ**, qui désigne plus précisément les systèmes d'aide à la conduite de véhicules.

**RECONSTITUTION DE ROUTE** (pour : *back tracking*) : Reconstitution des routes d'un ou de plusieurs navires susceptibles d'avoir été impliqués dans un événement de mer, qui comprend l'établissement de leurs positions successives et de leurs vitesses.

**SYSTÈME D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE** (pour : *automatic identification system [AIS]*) : Système d'échange automatisé de messages radioélectriques qui permet aux navires et aux stations

côtières de surveillance du trafic de connaître l'identité, le statut, la position et la route des navires se trouvant dans une zone de navigation.

Note : Ce système permet d'une part de rendre plus sûre la navigation, notamment les manœuvres antiabordage, d'autre part de suivre avec précision le trafic maritime, selon les navires et les marchandises transportées, surtout dans les zones fréquentées.

**VELETTE DE CROISIÈRE** Synonyme : **VELETTE HABITABLE** (pour : *cabin cruiser, Kabinenkreuzer*) : Bateau à moteur, de longueur généralement inférieure à 15 mètres, équipé de couchettes et destiné à des sorties ou à de courtes croisières en mer ou dans les eaux intérieures.

**ZONE DE FRICHE 1.** (pour : *Brachfläche, Brachland, brownfield*) : Ensemble de terrains laissés à l'abandon, sur lesquels peuvent subsister des installations ou des dépôts liés à des activités passées, et qui sont susceptibles de présenter des risques de pollution.

Note : Selon la nature des activités antérieures, le type de zone de friche peut être précisé, et l'on parle alors de friche industrielle, urbaine, ou portuaire.

---

\* Extraits de « Vocabulaire de l'équipement et des transports », publié au *Journal officiel* le 4 juillet 2010. Signalons aussi « Termes généraux de la chimie », publié le 2 septembre 2010. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

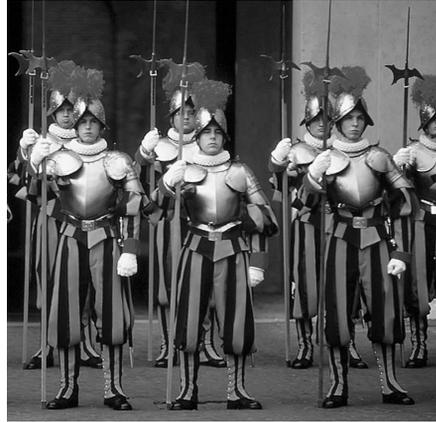
# Hallebarde

---

---  
Dérivée de la **hache** et du **vouge**, cette **arme d'hast**, d'abord utilisée par les soldats allemands dès le **XIV<sup>e</sup> siècle**, est actuellement l'arme d'apparat des gardes suisses du Vatican.

Certains étymologistes font dériver le mot du francique *helmbarte*, où *helm* signifie « heaume » et *barte*, « hache ». Je pencherais plutôt pour une origine arabe *al barte*, « pointe de lance », adoptée par l'italien sous la forme *alabarta*.

L'anglais la nomme *halberd*, l'espagnol *alabarda* et le russe *alebarda*. Si l'on prend en compte le



sens argotique de **lansquiner**, « pleuvoir », on comprend alors la vieille expression française **Il pleut des hallebardes\***, c'est-à-dire « à verse ».

L'eau qui tombe est si serrée, si drue, qu'elle suggère des piques qui vous transpercent. Les Normands ajoutent du pittoresque local en précisant : « pleuvoir comme vache qui pisse ».

Notez que l'expression anglaise correspondante est *It's raining cats and dogs*, « il pleut des chats et des chiens », qu'en Allemagne il pleut des ficelles (*es regnet Bindfäden*), plus minces que nos cordes, et qu'à Moscou la pluie, en ce cas, n'est que battante (*prolivnoï*).

## Bernie de Tours

---

\* À ce propos, sur le site Expressio – Les expressions françaises décortiquées ([www.expressio.fr](http://www.expressio.fr)) –, on trouve cette explication de Victor Hugo dans *Les Misérables* : « ... il lansquine, il pleut, vieille figure frappante, qui porte en quelque sorte sa date avec elle, qui assimile les longues lignes obliques de la pluie aux piques épaisses et penchées des lansquenets, et qui fait tenir dans un seul mot la métonymie populaire : il pleut des hallebardes. »

# Pain perdu, pains retrouvés

---

Les boulangers avisés ont eu l'intelligence de reprendre en main, c'est le cas de le dire pleinement, la fabrication personnelle du pain : c'est maintenant en France l'artisanat le plus vigoureux et le plus visible dans les villes. De nos jours, des boulangers inventifs proposent des pains très diversifiés, associant divers additifs qui en accroissent l'intérêt nutritionnel et satisfont les amateurs de produits authentiques. Toutes sortes de pains apparaissent, qui invitent à la dégustation : pain de campagne, pain bûcheron, pains aux noix et



aux raisins, pain de l'Atlantide – contenant des algues –, pain aux acides gras oméga -3 et -6... Classiques sont les expressions rompre le pain, partager le pain et le sel, pain frais, croustillant, pain rassis, tranche, croûton, quignon de pain, croûte, mie, miche, boule, pain d'une livre, pain moulé, couronne de pain – nous

souvenons de paysans de Savoie remontant du village avec plusieurs couronnes attachées à leur sac à dos.

Le pain fantaisie est un pain long et mince à mie très blanche et croûte dorée. Baguette et ficelle sont des formes exagérées du précédent. La baguette est devenue une sorte de symbole qui s'exporte un peu partout, jusqu'en Extrême-Orient et en Amérique, et contribue à maintenir la réputation de la gastronomie française. Le pain de mie est avantageux pour les dents fatiguées et se consomme rapidement. Il fut lancé en particulier pour être grillé et conduire à des toasts à l'anglaise comme aussi permettre les repas

accélérés, tels que Charlie Chaplin les avait présentés dans le célèbre film pamphlétaire *Les Temps modernes*.

Le **pain de boulanger** est confectionné par un artisan boulanger, par opposition au **pain industriel**. Aux États-Unis, une première production à grande échelle se fit au milieu du



XIX<sup>e</sup> siècle et, en France, ce fut en 1959, avec une chaîne de fabrication à Bezons, débitant jusqu'à 70 000 pains par jour, diffusés dans quelque 10 000 points de vente.

Très nombreuses sont les expressions qualifiant le pain : **pain blanc**, **pain de campagne**, fait de farine peu blutée et à forte croûte farinée, **pain paysan**, dont la farine contient des particules de son. Le **pain viennois**, ou **pain de gruau**, possède une croûte très souple et une saveur légèrement sucrée. Le **pain de seigle** est fait de farine de seigle et de blé, le **pain noir** peut réunir seigle, sarrasin et blé. Le **pain de munition**, en boules, était destiné aux soldats. Longtemps, la qualité du pain fut différente selon les prix et les moyens financiers dont on pouvait disposer, d'où des expressions telles que **pain de cour**, **pain de chevalier**, **pain de valet**... De nos jours, on parle de **petit pain au lait**, **au chocolat**, **aux raisins**. On prépare aussi des **pains de régime**, dont le pain sans sel, qui convient aux malades hypertendus et aux insuffisants rénaux.

Le **pain d'épice** tire son nom de la coutume, souvent oubliée de nos jours, d'introduire des épices et aromates tels qu'anis, coriandre, girofle, gingembre... et sa couleur s'explique par une intense **réaction de Maillard**, entre certains acides aminés et des sucres réducteurs, réaction bien connue pour ses effets généraux observés à la cuisson, développant parfum et couleur dorée, puis brune. C'est donc la **couleur pain brûlé** ou, par ellipse, **pain brûlé**.

Il est probable que le mot *pain* est l'un des plus usités de notre langue, avec ses acceptions multiples. **Mettre au pain sec**, en guise de punition, ne nourrir qu'avec du pain. **Être au pain sec et à l'eau**, être réduit ou contraint à une nourriture très frugale. **Cela se vend** ou

s'achète comme des petits pains, avec une très grande facilité, en très grande quantité.

Faire passer à quelqu'un le goût du pain, c'est le tuer. Vendre, acheter pour une bouchée de pain, c'est traiter à bas prix. Être comme du bon pain, c'est être d'une extrême bonté. Ne pas manger de ce pain-là.

Manger son pain blanc le premier. Ne pas valoir le pain qu'on mange. Cela ne mange pas de pain. Enlever à quelqu'un le pain de la bouche, long comme un jour sans pain, avoir du pain sur la planche... sont diverses expressions bien connues qui pourraient servir d'exercices d'acquisition de la langue française.

Le pain perdu est un dessert constitué de restes de pain trempés dans du lait et des œufs, frits à la poêle et saupoudrés de sucre. Le pain de Gênes est un gâteau à pâte assez dense, contenant des amandes pilées. En Allemagne subsiste le souvenir des armées napoléoniennes avec le terme *Pumpnickel* servant à qualifier du pain très noir et très compact. On dit que c'est une allusion à un accueil très défavorable des soldats, qui trouvaient cet aliment grossier tout juste « bon pour Nicolas », le cheval de l'Empereur.

Le temps est loin où, pour fermer une lettre, on humectait un pain à cacheter, petit morceau de pâte sans levain, rond et aplati. De même, la pharmacie ne prépare plus de cachets en pain azyme.

Par analogie de forme, on parle de matière ayant l'apparence d'un pain oblong. On parle ainsi de pain de sucre, de pain de plastic, voire du Pain de sucre de Rio de Janeiro. En modelage, on dit un pain de terre, pour une masse de terre glaise prête à être travaillée.

Pain de pourceau convient au tubercule de cyclamen, que, malgré la présence de saponines plus ou moins toxiques, les sangliers déterrent pour le consommer. Le pain de singe est le fruit du baobab. Et, également sous les tropiques, l'arbre à pain est le jacquier. Ces dérivations nous écartent en fait de notre intérêt pour le pain, nourriture essentielle, ce pain qui contribue si couramment à rapprocher les hommes. C'est en effet du latin *companionem*, accusatif du bas latin *companiono*, « celui qui partage le pain avec un autre ». En sont venus aussi copain, copine, compagnonnage, compagnie... mots si riches de multiples sens et si fréquemment utilisés qu'ils mériteraient à eux

seuls une chronique dont le titre serait évidemment une réminiscence de Brassens : *Les Copains d'abord...*

Quant à **biscuit** (1538), faut-il souligner la soudure de deux mots *bis* et *cuit*, dérivant du vieux français *bescuit*, « cuit deux fois », selon un schéma reproduit dans les autres langues romanes ? L'utilisation habituelle du **biscuit de mer** s'est faite en France jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce pain sans levain était longuement cuit afin de réduire l'humidité et permettre une longue conservation. Au musée national de la Marine de Toulon sont présentés de tels pains en forme de galettes de 15 à 20 centimètres de diamètre et de 180 grammes en moyenne. Chaque jour, la ration quotidienne était de trois galettes et d'environ 0,93 litre d'eau.

De l'italien *pane biscotto* est évidemment venu **biscotte** (1807) à la carrière si brillante en français, et il serait intéressant de faire une incursion en langue provençale qui mettrait en lumière une autre source linguistique avec *bisco*, potage allant vers les fameuses **bisques**, comme aussi le sens de « mauvaise humeur », d'où l'expression enfantine **bisque, bisque rage !**

Terminons par un célèbre proverbe de l'Évangile, *l'homme ne vit pas seulement de pain* : la nourriture spirituelle est indispensable au cœur et à l'esprit. Et n'est-ce pas une des missions de Défense de la langue française ?

**Pierre Delaveau**

---

**NDLR** : Le professeur Pierre Delaveau nous annonce la publication, en version numérique, du *Dictionnaire de médecine*, élaboré par des membres de l'Académie nationale de médecine (Conseil international de la langue française, 2010, 2 205 p., 95 €). Ce dictionnaire réunit, selon l'ordre alphabétique, le contenu de l'ensemble des ouvrages antérieurement parus de 1997 à 2008 et alors présentés par spécialités. On peut le consulter sur le site de l'Académie nationale de médecine (<http://www.academie-medicine.fr/evenements.cfm>) ou l'acheter sur le site du CILF ([cilf.izibookstore.com](http://cilf.izibookstore.com) › Dictionnaire). Ce dictionnaire tente de réunir la plupart des termes utilisés en médecine et de les définir, en précisant leur traduction anglo-américaine.

# Du diable et de la diablerie

---

Quand nous évoquons le diable et ses acolytes, nous faisons surgir de notre imaginaire tout un champ de significations que nous retrouvons sous la forme de dictons, proverbes et locutions et qui



Saint Augustin et le diable, de Michael Pacher, vers 1471  
(Alte Pinakothek de Munich).

nous donnent des informations sur ce personnage et son univers. Il a « **oreilles pointues, longue queue, pieds fourchus** ». Dans cette expression, cette entité renvoie à l'animalité et à la Bible. Ainsi, dans le Lévitique (Les animaux purs et impurs, 11, 1-47), il est dit : « 3. *Vous pourrez manger de tout animal qui a le sabot fendu ou le pied fourchu et qui rumine. 4. En revanche, vous ne mangerez aucun de ceux qui ruminent seulement ou qui ont seulement le sabot fendu [...]. 7. Vous ne mangerez pas le porc, qui a le*

*sabot fendu, le pied fourchu mais ne rumine pas ; vous le considérerez comme impur. »*

On dit aussi **avoir la beauté du diable**, ce qui a fort à voir avec la séduction de Lucifer, archange déchu, et de celle que peut exercer sur ses congénères un être d'une telle beauté. Ce dernier peut aussi **avoir le diable au corps**, ce qui augure mal de son futur post mortem.

Quant au lieu où gîte le diable, il y fait un vent du diable, un froid du diable ou encore une chaleur du diable. Si la météo est capricieuse, l'enfer y est pavé de bonnes intentions. Nous envoyons au diable les importuns, nous habitons au diable, c'est-à-dire loin de tous lieux civilisés, nous nous agitions, nous nous démenons, nous nous débattons et nous crions comme de beaux diables. Enfin, devrais-je me faire l'avocat du diable, signer un pacte avec ce dernier et lui vendre mon âme afin de ne plus tirer le diable par la queue ?

Par ailleurs, quand une situation ne semble pas se conformer à la loi ou à la règle en cours, nous disons que cela sent le soufre. Pourquoi le soufre a-t-il si mauvaise presse lorsqu'il s'agit de jugements moraux ? Une petite balade au cœur des mots va éclairer quelque peu ce propos. Selon le dictionnaire, le soufre est un « métalloïde solide friable, de couleur jaune, sans saveur ni odeur, qui fond facilement, brûle avec une flamme bleue en exhalant des vapeurs suffocantes (gaz sulfureux) ». Des volcans en activité aux flammes de l'enfer, la réalité rejoint l'imaginaire et tous deux exhalent des vapeurs de soufre. Et n'oublions pas que ce métalloïde est un homophone du verbe souffrir aux trois premières personnes du singulier de l'indicatif présent, ce que nous retrouvons dans la locution souffre-douleur, dont les deux termes s'amplifient mutuellement et qui peut aussi renvoyer aux géhennes de l'enfer<sup>1</sup> « là, [où] des soupirs, des pleurs, des cris perçants retentissaient dans cet air sans étoiles » (*L'Enfer*, chant troisième).

Mais pourquoi diable ce mot se décline-t-il sous la forme de locutions dont les significations touchent des domaines si divers ? Le *Dictionnaire historique de la langue française*<sup>2</sup> mentionne que le terme diable est un emprunt au grec classique du verbe diaballein, composé de la racine dia, « à travers », et de ballein, « jeter, mettre », et qui, au sens figuré, signifie « désunir, séparer ». Désunir ou séparer quelque

---

1. Dante Alighieri, *La Divine Comédie* (Éditions de Nesle, 1979, p. 27).

2. DHLF, 2010 (Le Robert, p. 642).

chose d'un ensemble est un phénomène qui renvoie à la notion de **chaos**, c'est-à-dire à « *ce qui est ou semble inorganisé, désordonné, confus, parfois incohérent ou obscur* »<sup>1</sup>. Ainsi, le diable animalisé est-il situé hors du champ de l'humain et de ses attributs civilisés ; le soufre vient de la volcanologie et des catastrophes qui s'en suivent ; les intentions sans actes et la séduction dérivent de la notion d'irresponsabilité et de manipulation de l'autre, ce qui va à l'encontre des valeurs sociales préconisées, lesquelles garantissent la cohésion des structures de la société.

Cependant, le terme **diable** ne s'arrête pas aux portes de l'enfer. En effet, il sert également à désigner « un petit chariot à deux roues »<sup>2</sup>. Si l'usage de ce mot est attesté dès 1750, dans les sens de « levier » et « calèche », son analogie avec le Maître des Ombres est difficile à cerner.

À l'image de la société des hommes, le diable a son pendant féminin : la **diabesse**. Quant aux **petits diables**, ils ont pour nom **diableteau**, **diabloteau** ou **diablotin**. Par dérivation métonymique du fait de « son caractère piquant ou surprenant »<sup>3</sup>, le diablotin a donné son nom à une confiserie que l'on connaît actuellement sous le nom de « papillote ». Du diable à la papillote, le chemin est plus court qu'il ne paraît, car la gourmandise ne fait-elle pas partie des sept péchés capitaux qui vous offrent un billet direct pour l'enfer du diable et de ses diableries ?

## Marcienne Martin

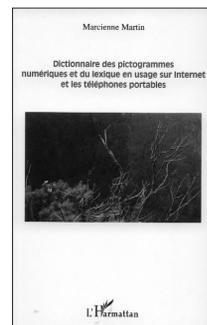
---

1. Définition du *Trésor de la langue française informatisé*, consultable sur : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

**NDLR** : Marcienne Martin vient de publier un nouvel ouvrage : *Dictionnaire des pictogrammes numériques et du lexique en usage sur internet et les téléphones portables* (L'Harmattan, 154 p., 14,50 €).



# De dictionnaire en dictionnaire

---

## Du babil au caquet

« **Babiller**, **caqueter**, *blaterare*, *deblaterare*, *fabulari* », peut-on lire dans le *Dictionnaire françoislatin* offert en 1539 par l'érudit imprimeur Robert Estienne à son public lettré, et ce dans l'orthographe d'alors. D'emblée, R. Estienne se montre bavard pour ce verbe attesté en langue française depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, créé sans doute par onomatopée à partir des premiers mouvements de lèvres des enfants dans leurs ardents efforts pour communiquer. Il nous livre ainsi au passage les premiers synonymes du **babillard**, assimilé à un habile « *rapporte nouvelle* » ou à « *ung deceleur de secrets* », sans oublier, au féminin, la moins valorisante « *languarde* ».

Dans le *Dictionnaire françois* (1680), Richelet donnera le ton en définissant le **babil** en tant que « *Vice qui consiste à trop parler* », l'assimilant sans aménité à « *la marque d'un petit esprit* ». Quant au **babillard**, c'est l'occasion de citer Molière : « *C'est un franc babillard.* » Pour le féminin, toujours avec Richelet, place aux oiseaux : « *L'hirondelle est une babillarde.* » Littré précisera plus tard que « *les pies et les perroquets caquettent* » et le *Dictionnaire de l'Académie*, en sa neuvième édition, ajoutera que « *le merle, la grive babillent* », sans oublier le délicieux « *babil de la fauvette* ».

Au XVII<sup>e</sup> siècle, rien n'y fait, **babiller**, « *avoir du babil, du caquet* », se décline au féminin : « *Elle babille toujours* », insiste Richelet. Et Furetière, dans le *Dictionnaire universel* (1690), de se révéler encore plus indélicat : « *Les femmes & les vieillards ont toujours trop de babil.* »

L'ignominieuse ségrégation disparaîtra au XIX<sup>e</sup> siècle, et Larousse l'affirme tout net, sans distinction de sexe : « *Le défaut du babillard n'est pas odieux, celui du bavard peut l'être.* » Alors babillons sans complexe.

Jean Pruvost

# Ne explétif

---

**Ne** est un adverbe qui a un usage beaucoup plus répandu que celui qu'on lui donne dans la locution négative **ne... pas**, où la langue parlée l'oublie d'ailleurs trop souvent.

Son premier emploi est de **donner au verbe une forme négative** ; il **doit** alors **être accompagné d'un autre adverbe** (**pas, point, plus, jamais, guère, goutte, mie, mais, ni** répété), ou **d'un pronom** (**personne, rien**), ou **d'un pronom-adjectif** (**aucun, nul**).

Pourtant, il est souvent **employé seul**, en particulier dans un cas bien curieux où il perd sa valeur négative ; on l'appelle alors **ne explétif** (du latin *explere*, « compléter »). Son usage est contesté par beaucoup de grammairiens, car il n'est pas nécessaire au sens ; Vendryes l'appelle « abusif ». L'arrêté du 26 février 1901 autorise, dans l'Éducation nationale, l'élimination de *ne* dans tous les cas. Quoiqu'il en soit, il est d'usage facultatif, mais, si on l'emploie, il faut le faire de manière correcte.

On le rencontre dans les subordonnées complétives à forme positive dépendant de certains verbes, après certaines locutions conjonctives, dans les propositions comparatives d'inégalité.

L'**emploi** le plus connu est celui qui est fait **avec les verbes de crainte à la forme affirmative** : **je crains qu'il ne vienne** (= je crains sa venue). Si le verbe de crainte est employé à la forme négative, on doit éliminer *ne*, qui reprendrait sa valeur négative et donnerait à la phrase un sens affirmatif selon la « règle » de la double négation : **je ne crains pas qu'il vienne** (= je ne crains pas sa venue). Si le verbe est employé à la forme interrogative, la construction – toujours facultative – se fait de préférence avec *ne* : **avez-vous peur qu'il ne vienne ?** (= avez-vous peur de sa venue ?). Si le verbe est employé à la fois à la forme interrogative et négative, la construction se fait de préférence sans *ne* : **n'avez-vous pas peur qu'il vienne ?** Si l'on veut, dans tous ces cas, que la subordonnée ait une forme négative, il faut

remplacer le *ne* explétif par la locution adverbiale négative *ne... pas* :  
je crains qu'il ne vienne pas (= je crains sa non-venue) ; nul ne craint que  
le projet n'aboutisse pas ; avez-vous peur que votre ami n'arrive pas ?

N'avez-vous pas peur que votre ami n'arrive pas ?

Un autre **emploi** est celui qui est fait **avec les verbes d'empêchement, de précaution** : évitez qu'il ne vienne (= évitez sa venue) ; il empêcha que la nouvelle ne se divulgue (= il empêcha la divulgation de la nouvelle). Si le verbe principal est à la forme négative, interrogative ou les deux à la fois, la présence de *ne*, bien que facultative, est tout à fait illogique : il n'empêcha pas que la nouvelle se répande (= il n'empêcha pas la nouvelle de se répandre) ; empêchez-vous qu'il vienne ? N'éviterez-vous pas qu'il vienne ? Si l'on veut que la subordonnée ait une forme négative, il faut remplacer le *ne* explétif par la locution adverbiale négative *ne... pas* : prenez garde que la nouvelle ne se répande pas.

**Avec les verbes exprimant le doute ou la négation**, seules les formes négative et interrogative peuvent entraîner la présence du *ne* explétif dans la subordonnée : je ne doute pas qu'il ne vienne (= je suis certain de sa venue) ; doutez-vous qu'il ne vienne ? (= avez-vous un doute sur sa venue ?) ; ne douterez-vous pas qu'il ne vienne (= vous n'aurez jamais de doute sur sa venue ?). Si le verbe principal est à la forme affirmative, on ne doit pas employer le *ne* explétif, qui serait illogique après un verbe à valeur négative : je doute que le remède soit efficace (= je doute de l'efficacité du remède) ; il nie qu'il ait fait cela (= il nie avoir fait cela).

La locution **nul doute** suit les mêmes règles, sauf si le verbe de la subordonnée est à l'indicatif ou au conditionnel indiquant un fait incontestable : nul doute qu'il ne vienne (= sa venue est certaine) ; n'y a-t-il aucun doute qu'il ne vienne ? Nul doute qu'il viendra ; nul doute qu'il ferait un bon candidat.

Le cas de certaines locutions conjonctives est différent selon la locution.

- **Après la locution avant que**, l'emploi du *ne* explétif reste facultatif quelle que soit la forme de la principale : je partirai avant qu'il (ne) vienne ; je ne partirai pas avant qu'il (n') arrive.
- **Après la locution à moins que et une principale affirmative**, on peut employer le *ne* explétif : je partirai à moins qu'il ne vienne. Si l'on veut

donner à la subordonnée une forme négative, il faut remplacer le *ne* explétif par la locution adverbiale négative *ne... pas* : **nous partirons ensemble à moins qu'il ne vienne pas**. Si la principale est à la forme négative, on ne doit pas employer le *ne* explétif : **je ne partirai pas à moins qu'il vienne**.

– **Avec la locution sans que**, on n'emploie jamais le *ne* explétif, que la principale soit affirmative ou négative : **la chose arriva sans qu'il l'ait prévu** (= la chose arriva, et il ne l'avait pas prévu) ; **il ne fait pas un geste sans que son père le sache**. Cette construction ne change pas lorsque *sans que* est employé avec des pronoms comme *rien*, *personne* ou des adverbes comme *jamais*, qui ne prennent leur valeur négative que s'ils sont accompagnés de *ne* : **la chose arriva sans que rien le laisse prévoir, sans que personne l'ait prévu, sans que jamais on y ait pensé**. Le grammairien Dauzat dit que « *c'est une faute commise par les auteurs négligents d'écrire sans que... ne...* » L'Académie a précisé, le 17 février 1966, que *sans que* doit se construire sans négation même s'il est suivi d'un mot comme *aucun*, *personne* ou *rien*.

– Les trois dernières locutions, et d'autres, peuvent parfois être remplacées par la conjonction *que* seule. Dans ce cas, on doit employer le *ne* explétif, c'est même le seul cas obligatoire de son emploi : **je ne partirai pas que vous ne m'avez dit la vérité**. Mais s'agit-il vraiment d'un *ne* explétif ? Il vaut mieux y voir la locution négative *ne ... pas*, tronquée, réduite à *ne*. L'exemple a plutôt le sens de : je ne partirai pas tant que vous ne m'aurez pas dit la vérité ; si vous ne me dites pas la vérité ; alors que vous ne m'avez pas dit la vérité ; puisque vous ne m'avez pas dit la vérité.

**Dans les propositions comparatives marquant une inégalité**, on peut employer le *ne* explétif lorsque la principale est à la forme affirmative : **il est moins (plus) fort qu'il ne paraît**. Si la principale est à la forme négative ou interrogative, on élimine le *ne* : **il n'est pas plus grand (petit) qu'il l'était ; est-il plus (moins) fort qu'il l'était autrefois ?**

À la fin de cet exposé, quelques réflexions méritent d'être évoquées. Il faut d'emblée remarquer que ce *ne* explétif ne plaît pas à la plupart des grammairiens, qui le trouvent ridicule. Heureusement qu'il est

facultatif ! Quelques exemples étonnants peuvent être cités. Larousse, dans sa *Grammaire Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, nous apprend qu'il ne faut pas employer *ne* après *sans que*, mais le même Larousse, dans son *Dictionnaire encyclopédique du XX<sup>e</sup> siècle*, emploie *ne* après *sans que* ! Le TLF (*Trésor de la langue française*) préconise l'emploi de *ne* explétif après *sans que* et après les verbes de crainte, d'empêchement à la forme négative ou interrogative, mais reconnaît que la plupart des grammairiens trouvent sa position incorrecte !

Le problème qui se pose avec le *ne* explétif n'est pas son emploi, puisqu'il est facultatif ; la difficulté, quand on a fait le choix de l'employer, est de le faire correctement. Sa présence est si peu utile qu'il est souvent employé uniquement par euphonie. On entend en effet des phrases comme celles-ci : « je rentrerai avant qu'il n'arrive » et « je rentrerai avant qu'ils [z] arrivent » ; « je crains qu'il n'arrive » et « je crains qu'ils [z] arrivent ». Les deux subordonnées ne sont pourtant pas de construction différente, simplement l'une est au singulier, l'autre au pluriel.

En résumé, quels conseils retenir :

- **Employer le *ne* explétif le moins possible.**
- **Ne pas oublier, si on l'utilise, qu'il s'emploie essentiellement avec les verbes de crainte et d'empêchement, à la double condition que la principale et la subordonnée soient à la forme affirmative.**  
Avec les verbes de doute, il ne s'emploie que si le verbe est à la forme négative et la subordonnée à la forme affirmative.
- **Ne pas confondre *ne* et *ne... pas* dans les subordonnées à forme négative.**

Philippe Lasserre

Délégation de Bordeaux

# En termes de...\*

Contrairement à ce que l'on peut régulièrement lire, dans la locution **en termes de**, le mot *terme* est toujours au pluriel, même lorsqu'il est suivi d'un complément au singulier : « **en termes de médecine** », c'est-à-dire dans le vocabulaire de (selon les termes du vocabulaire de) la médecine : « *On appelle, en termes d'atelier, croquer une tête, en prendre une esquisse, dit Mistigris d'un air insinuant* ». <sup>1</sup>

Depuis une dizaine d'années, cette expression est abusivement employée dans le sens d'« en ce qui a trait à » : « en termes de financement », « année noire en termes de recrutement », « en termes d'efficacité », « comportement prudent en termes d'achats de biens d'équipement ».

Ce sens, qui n'est pas attesté dans les dictionnaires de langue générale, est critiqué par certains auteurs. *Le Bon Usage*<sup>2</sup> le note comme n'appartenant pas « au français commun ou régulier ». C'est pourquoi il est recommandé de préférer des expressions plus justes et de choisir selon le contexte **en matière de**, **en ce qui concerne**, **dans le domaine de**, **au chapitre de**, **du point de vue**, **en fait de...**

\* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), octobre 2009.

1. *Un début dans la vie*, de Balzac, 1842.

2. *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse et André Goosse, 2007.

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an,  
pour la personne de son choix.

# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions... à propos de la tête

---

- Tête à tête** Seul à seul.  
« *Quoi ! L'on ne peut jamais vous parler tête à tête.* » (Molière.)  
On a tendance à dire, mais moins correctement, en tête à tête, l'expression étant substantivée.
- Bille en tête** Franchement, carrément, sans détours. Se dit des propos comme des actes, plus souvent avec les verbes *attaquer, y aller, démarrer*.  
« *La 4 CV est la plus nerveuse des voitures. Aux feux, c'est elle qui démarre bille en tête, avant tout le monde.* » (Ch. Rochefort.)
- Ne pas savoir où donner de la tête** Ne pas savoir à quoi appliquer son esprit. La tête est ici métaphorisée au départ et mise en rapport avec un espace mental.  
« *L'artiste ne sait plus où donner de la tête ou du cœur. Requis de toutes parts et n'y pouvant suffire, il renonce, il est désemparé.* » (Gide.)
- Donner ou mettre sa tête à couper** Parler, affirmer avec assurance.  
« *Non, elle est là, j'en mettrais ma tête à couper. Elle est dans ces murs-là, ça se sent...* » (Giono.)
- Tenir tête** S'opposer avec fermeté à la volonté de quelqu'un.  
« *Ces conquérants ne respectaient rien. La toute petite royauté de France ne leur aurait pas tenu tête sans la jalousie de la Flandre et de l'Anjou.* » (Michelet.)
- Avoir la tête près du bonnet** Être prompt à se fâcher, vif, emporté.  
« *C'était un digne gentilhomme venu de Picardie et qui avait, comme nous disons ici, la tête près du bonnet.* » (Balzac.)  
Cette locution pittoresque semble indiquer que, si la tête est trop enfoncée sous le bonnet, celui-ci chauffe les oreilles.

Jean Tribouillard

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## Grand-livre, livre-objet...

Continuons à feuilleter les emplois du mot *livre*...

Un **livre de raison** (sans majuscule) était le registre tenu au jour le jour par le responsable d'une exploitation agricole, par un chef de famille, etc., comparable au **livre de bord** tenu par le capitaine d'un bateau. Bien oublié, en dépit des nombreuses dictées tirées de ses textes par les enseignants d'autrefois, l'écrivain et académicien Joseph de Pesquidoux (1867-1946) a notamment écrit *Le Livre de raison* : lui-même dut se consacrer à la gestion du domaine familial du château de Pesquidoux, en Gascogne. Dans toute son œuvre, « *il décrit avec une précision doublée d'un grand sens poétique les rites et les mystères de la vie rurale* » (site de l'Académie française).

On écrit avec un *l* minuscule : **le livre d'or**, qu'il s'agisse de l'ancien almanach de la noblesse ou du registre dans lequel, de nos jours, lors d'une manifestation, d'une exposition, d'un Salon du livre, ou à l'entrée d'un monument, d'un musée... voire d'un restaurant « étoilé » (ou non), les visiteurs ou les clients sont conviés à apposer leur signature, et un commentaire si possible dithyrambique ! La lecture de ces livres d'or est souvent très intéressante : entre les fautes d'orthographe, les « copiés-collés » d'après les appréciations précédentes, les déclarations véhémentes de certains qui trouvent là l'occasion de manifester leur aigreur, leurs frustrations, « psys » et écrivains ont du grain à moudre...

Bien entendu, les directions d'entreprises, toutes les « chargées de com », les attachées de presse, mettent une majuscule à « Livre ».

\* \* \*

**Livre** entre dans la composition de plusieurs termes à trait d'union :

- On appelle **grand-livre** le registre de comptabilité d'une entreprise (le trait d'union est toutefois facultatif en cette acception) et le registre des comptes de l'État. Dans ce dernier cas, le trait d'union est obligatoire, sauf si l'on précise : **le grand livre de la Dette publique**, auquel cas on supprime le trait d'union, mais en mettant une capitale initiale à *Dette*. On peut tolérer, notamment au sein de l'Administration, la mise en italique ou bien entre guillemets, ce qui entraînera, en principe, des majuscules à *grand* et à *livre*, puisque l'on crée ainsi, en quelque sorte, un titre d'œuvre.

- Le **livre-journal** est un livre comptable sans rature ni ajout ! Le pluriel est : les **livres-journaux**.

- Terme d'art contemporain, **livre-objet** fait normalement **livres-objets** au pluriel.

\* \* \*

Certains ouvrages comportent une division ou subdivision appelée *livre* (abréviation typographique non orthodoxe, mais admise par nécessité : *liv.* [on ne peut pas couper sur « li. » ni sur « livr. » !!). Ainsi, *Les Misérables* comprennent cinq parties, dont chacune est divisée en livres, chaque livre l'étant en chapitres. Dans le cas où le « livre » est une division intercalaire de ce genre, on écrit : « **2<sup>e</sup> [ou II<sup>e</sup>] part., liv. IV, chap. 2** ». Si le « livre » est une division ayant la valeur de la partie, on écrit : « **Les Souvenirs, liv. IV** » (mais on peut aussi faire suivre *liv.* d'un chiffre arabe).

\* \* \*

En Grande-Bretagne, on connaît le *Livre du Jugement dernier* : il ne s'agit pas d'un ouvrage pieux, mais du... cadastre général de l'Angleterre, établi en 1086 sur l'ordre de Guillaume le Conquérant. Ce registre visait à asseoir l'impôt, et le titre voulait signifier que, tel Dieu à la fin des temps, les tout-puissants agents royaux soupèseraient tout, car ils sauraient tout !

Jean-Pierre Colignon

# Courrier des internautes

---

**Question :** *Merci de me dire comment se nomme cette faute : m'organiser moi-même.*

**Réponse :** C'est une **tautologie**. Elle fut jadis en effet considérée comme faute, à cause de l'effet répétitif qui en fait une proche cousine du pléonasme. Littré la jugeait sévèrement : « *Vice d'élocution par lequel on redit toujours la même chose.* »

De nos jours, la plupart des spécialistes l'acceptent comme une figure de style destinée à renforcer par l'insistance l'expression de la pensée. Grevisse y voit un pléonasme non vicieux. Elle se présente sous diverses formes :

- Juxtaposition de deux termes de même sens : *En bonne et due forme ; seul et unique ; sûr et certain ; clair et net ; selon les us et coutumes ; en voir des vertes et des pas mûres...*
- Insistance sur le pronom personnel : *C'est sa maison à elle ; leur dire cela, à eux ! Je m'en occuperai moi-même...*
- Elle peut aussi énoncer une évidence du genre lapalissade : *Une promesse est une promesse ; ce qui est dit est dit ; je l'ai entendu de mes propres oreilles ; je l'ai vu, de mes yeux vu !*
- Par manière de plaisanterie, elle revêt parfois la forme d'un truisme : *C'est mon avis et je le partage ; je suis d'accord avec moi-même...*

E. Rostand ne l'a pas dédaignée dans *Cyrano de Bergerac* :

*« Je me les sers moi-même avec assez de verve  
Mais je ne permets pas qu'un autre me les serve. »*

On ne doit pas regarder comme fautive la phrase que vous citez. En revanche, si vous connaissez des personnes qui abusent du procédé à longueur de journée, la figure de style se transforme alors en tic de langage et devient condamnable.

Jacques Pépin



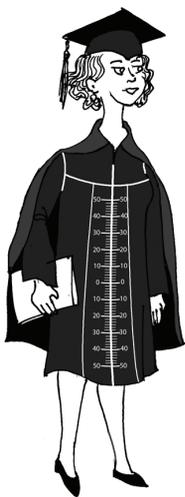
ESPACE  
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

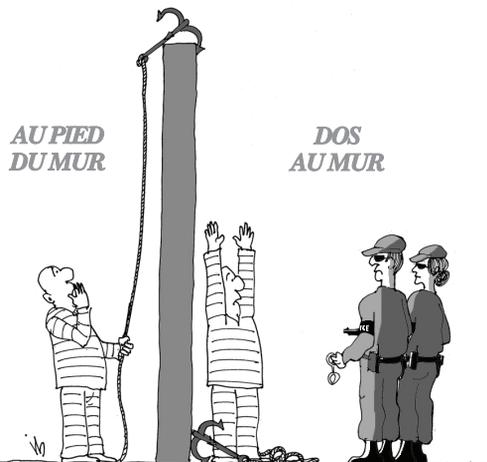
## CONTRESENS

Voulant évoquer une situation critique, sinon désespérée, un commentateur TV avançait récemment la locution « au pied du mur ». Pas de chance ! C'est « dos au mur » qui aurait convenu. Mais sans doute, et de bonne foi, notre fâcheux associe-t-il cette dernière métaphore à la décision difficile, à l'effort ou à l'ouvrage à entreprendre que la première formulation laisse normalement entendre. Tout contresens a sa logique d'inversion. C'est bien le signe que le sens des mots échappe à beaucoup de ceux qui devraient le mieux le discerner.

Les causes comme les effets du contresens sont souvent le paradoxisme, le « franglicisme » (il paraît plus chic d'être « gradué » que diplômé), l'hyperbole ou toute autre grimace de rhétorique dont les servantes de Molière ne seraient plus les seules usagères.



GRADUÉE



Croyez-moi, mon bon : je sais  
ce que c'est que de travailler  
dans le truisme.



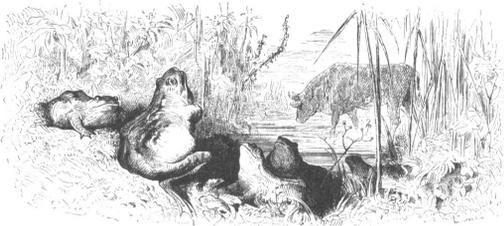
PARONOMASES

Qui parle d'offenser  
grand'mère ny  
grand'père ?



# Mots-grenouilles

La joyeuse mode qui consiste à allonger les mots pour donner plus de majesté au langage, cette joyeuse mode se répand, se « démocratise », comme on dit, et affecte les gens les plus simples. Un éleveur de bœufs (on ne peut pas dire qu'un éleveur de bœufs soit toujours un intellectuel raffiné et tordu), un éleveur de bœufs a déclaré en pleine télévision qu'il donnait à ses animaux je ne sais plus quelle saleté en « complémentarité » de l'alimentation traditionnelle. Avec un **complément**, il eût obtenu des bœufs médiocres ; avec *complémentarité*, son bœuf devient aussi gros qu'une grenouille.



Dessin de Gustave Doré pour « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf », des *Fables* de La Fontaine.

nous apprend, sans gêne, là aussi en pleine télévision, des choses comme celle-ci : « Transfert : le génial Toto a signé la prolongation de son contrat au TOFC (Trifouilly-les-Oies Football Club) ». Transféré tout en restant sur place : le génial Toto a résolu l'ardu problème du mouvement immobile.

Or, quand on ouvre le Littré, on voit que « transfèrement » est attesté. Et même Littré met en garde contre l'emploi abusif de « transfert » à la place de « transfèrement » quand on « délocalise » des prisonniers ! Nos amoureux du transfèrement ont-ils ouvert le Littré ? Non, ils aiment le mot le plus long. J'en coasse encore.

**Bernard Leconte**

# La pédagogie en question

**François Thouvenin, Claude Duneton et Colette Ouzilou, partant de situations différentes, démontrent les méfaits de la « pédagogie » imposée depuis quarante ans pour l'apprentissage de la lecture et ses terribles conséquences, mesurées en France comme en Grande-Bretagne.**

## Coup de gueule

Deux articles du n° 235 de la revue *DLF* ont pu attirer particulièrement l'attention des lecteurs. Le premier (p. 56 et 57), écrit par l'excellent Claude Duneton, rhabille pour l'hiver prochain – gentiment, mais chaudement – Alain Rey, patron du Grand Robert, dont on est surpris d'apprendre que, dans un livre récent, il se déclare farouchement hostile à ce qu'il appelle le purisme, au point de dénoncer les « formalismes normalisés de l'écriture – des rituels qui trahissent une religiosité refoulée », ainsi que d'applaudir à la déliquescence du français tel qu'il est de plus en plus souvent écrit et parlé. Avec une exquise délicatesse, Claude Duneton fait justice de ces idées pour le moins spécieuses.

Le second article (p. 61 à 63) est une transcription résumée et sans commentaires de la conférence donnée par François de Closets lors du déjeuner du 20 octobre de DLF, dont il était l'invité d'honneur. La teneur de cette conférence a dû troubler quelque peu la digestion de certains auditeurs-convives, surtout s'ils n'ont pas eu l'occasion d'y réagir à chaud. Qu'on en juge.

Pour François de Closets, l'ignorance croissante de l'orthographe chez les jeunes s'expliquerait uniquement par l'écriture électronique. Mais a-t-il parlé aussi de la forêt que cache cet arbre, certes bien réel ?

Cette forêt, c'est la spectaculaire dégénérescence de l'enseignement du français dans ce qu'il est encore convenu d'appeler l'*Éducation nationale*. Comment s'étonner que nos jeunes ignorent et méprisent l'orthographe, alors même qu'on doit aux méthodes globale et semi-globale d'apprentissage de la lecture plusieurs générations sacrifiées sur l'autel du « pédagogisme », ce monstre redoutable que les IUFM ont fabriqué de toutes pièces et lâché sur les élèves des classes primaires ? Comment s'étonner de voir l'abominable style SMS (« *c + cool* ») envahir tous les supports, non seulement les téléphones portables, mais aussi – sur l'internet – les forums de discussion, les « chats », les pages de « Facebook », etc. ? Et, surtout, comment s'en réjouir à l'instar d'Alain Rey ? François de Closets semble craindre par-dessus tout un retour en arrière, vers l'école du XIX<sup>e</sup> siècle, car, comme Alain Rey, il se veut apparemment « progressiste », contempteur du passé (forcément sombre), laudateur de l'avenir (nécessairement radieux), et il souhaite voir s'ouvrir la voie de l'espoir, qui est de maîtriser l'orthographe du XXI<sup>e</sup> siècle. Selon lui, celle-ci sera la même que la nôtre, quoiqu'une partie de sa difficulté puisse être transférée à l'ordinateur... Autrement dit : en avant pour la démission de la culture et de la mémoire, dont l'omniprésent et omnipotent ordinateur aura pour noble tâche de nous décharger, comme les calembrets déchargent déjà les élèves du déshonorant calcul mental !... Avec de tels « progressistes », on se prend à regretter le « passéisme » que pratiquaient – chacun dans son camp – les frères des écoles chrétiennes et les « hussards noirs de la République ». Avec de tels défenseurs, la langue a-t-elle besoin d'ennemis déclarés ?

Une dernière question – tout aussi taraudante – se pose : comment des hommes aussi manifestement intelligents et dotés d'une culture aussi encyclopédique peuvent-ils se laisser aller à des raisonnements tellement décalés par rapport à leur intelligence et à leur culture ? Chacun y répondra comme il pourra, mais on se permettra de conjecturer qu'une certaine idéologie a peut-être sa part dans cette étrange dualité de l'esprit.

François Thouvenin

## «e-han, e-han»\*

Le maire de Londres parlait cet été de l'illettrisme qui sévit dans sa bonne et grande ville : « *Plus d'un tiers des élèves des écoles primaires atteignent l'âge de onze ans sans savoir lire et écrire couramment, disait-il, et 20 % ont encore de sérieuses difficultés à l'issue du secondaire.* » Ainsi, ajoutait cet homme, un million de travailleurs londoniens ne savent ni lire ni écrire. C'est énorme ! Et Boris Johnson de commenter les insuffisances du système scolaire anglais concernant l'apprentissage de la lecture ; il interrogeait après beaucoup d'autres le bien-fondé de la méthode appelée « *whole word recognition* » en anglais, traduit chez nous par « méthode globale ». Cela nous rappelle justement que cette reconnaissance « globale » des mots est née en Angleterre il y a environ un siècle. Pourquoi là-bas ? Parce que la langue anglaise est dotée d'une graphie tellement ahurissante, pour ne pas dire folâtre, qu'il est souvent plus simple de photographier un mot en entier que de le décomposer en syllabes – sans compter qu'en Angleterre les lettres n'ont pas constamment la même valeur, laquelle dépend de leur groupement. Par exemple que faire du mot *bow* qui se prononce *bOou* désignant un arc, et du même *bow* prononcé *bAou* pour dire un salut ?

Par contre le son *bAou* s'écrit aussi *bough*, et signifie alors une branche d'arbre. Ainsi de longue suite... Cela explique que certains éducateurs britanniques au début du xx<sup>e</sup> siècle aient pensé qu'il valait mieux abandonner la méthode ancestrale syllabique et synthétique du *b + a* : *ba*, *t + a* : *ta*, oiseuse dans les cas où *b + a* donne *bé*, et *t + a*, *téï* – pour ne rien dire des autres lettres parmi lesquelles une chatte raisonnable ne retrouverait pas ses petits.

Le drôle de l'histoire – l'un des grands comiques du siècle, je crois –, c'est que les Français ayant découvert après 1945 cette façon d'apprendre à lire chez les Anglo-Saxons se dirent finement : « Mais c'est bien sûr ! Voilà comment il faut lire ! » Sans faire réflexion que le français est une autre langue, à syllabation constante, où *t + a* ne fait jamais *tï* ni *tu*, ni *toi*...

---

\* Cet article est paru dans *Le Figaro littéraire* du 21 octobre 2010. Nous remercions vivement notre ami Claude Duneton de nous avoir autorisés à le reproduire.

Une langue où les mots sont dans l'ensemble plus longs et difficiles, sinon impossibles à saisir globalement. Mais il faut comprendre l'émerveillement des pédagogues post-Libération : les Américains avaient gagné la guerre, ils mâchaient du chouinegomme, ils étaient les meilleurs en tout ! Nous devons les imiter absolument. C'était une question vitale, de progrès. L'idée implicite derrière l'introduction de la méthode globale de lecture en France était : « C'est ainsi qu'on gagne les guerres ! »... Je résume à peine.

Le gouvernement s'en mêlant, comme toujours chez nous, il fallut que les institutrices, qui n'en pouvaient mais, adoptassent sans rechigner les manières anglaises, ce qui donna quelques générations de lecteurs carrément dysorthographiques avec une poussée d'illettrisme qui ravirait le maire de Londres.

Nous ne nous en débarrasserons probablement jamais, d'autant que dorénavant, en français aussi, mues par un même souci d'imitation, certaines lettres ont commencé à divaguer ; voyez le cas du E qui se prononce *i*. Ce fut d'abord dans un film à succès intitulé *ET* prononcé *iti*, puis dans les fameux « *e-mail, e-book, e-market* »... Nous attendons les « *e-diot* », et pourquoi pas dans quelque temps les « *e-han, e-han* » ?

Claude Duneton

\* \* \*

## Dyslexie, une vraie-fausse épidémie\*

Le titre, un peu énigmatique, signifie seulement qu'il est question d'une vraie épidémie de fausse dyslexie, la vraie dyslexie étant une affection assez rare qui entrave la lecture, à des degrés variables selon la gravité des cas.



---

\* C'est avec l'autorisation de l'association amie Lire-Écrire que nous reproduisons un large extrait de la présentation de l'ouvrage de Colette Ouzilou, qui figure sur son site : <http://www.lire-ecrire.org/> : *Dyslexie, une vraie-fausse épidémie* (Presses de la Renaissance, « Lignes de vie », 2010, nouvelle édition, 210 p., 18 €).

L'épidémie de fausse dyslexie s'est développée depuis quarante ans, au rythme des innovations pédagogiques délirantes en matière d'apprentissage de la lecture. Et ce n'est pas fini. L'auteur constate que le nombre de faux dyslexiques continue à augmenter. En effet, il y a toujours des maîtres et des maîtresses persuadés que la dyslexie explique une large part des échecs alors que ceux-ci sont, selon l'auteur, directement imputables aux pédagogies prétendument scientifiques qu'ils utilisent. En septembre 2010, il y a toujours des parents à qui l'on explique, quelques jours après la rentrée au CP, que leur enfant est dyslexique alors même qu'un tel diagnostic exige des examens poussés et prolongés au contact de la lecture.

On pourrait se demander si Colette Ouzilou n'exagère pas, tandis qu'un certain nombre d'instituteurs raccourcissent ces derniers temps la période de départ global pour passer plus vite au « syllabique ». Mais le départ global, même court, reste nocif pour certains enfants, et le « syllabique », nouveau concept lancé par les pédagogistes en réaction à l'alphabétique promue par le ministre à la rentrée 2006 – lire la rentrée de la désinformation –, est un pavillon qui couvre toutes sortes de marchandises.

En analysant les mécanismes de l'apprentissage de la lecture, en présentant de nombreux exemples de cas, de la maternelle à l'école primaire et au-delà, Colette Ouzilou permet de comprendre les effets de différentes approches pédagogiques, et la persistance de ces effets à l'adolescence et à l'âge adulte. L'auteur décrit des méthodes actuellement utilisées dans les classes, qui continuent donc leur œuvre néfaste.

Car l'écriture et la lecture ne sont pas, comme la parole, des activités naturelles. Elles doivent être apprises, et les modes d'apprentissage conditionnent le fonctionnement cérébral de façon durable.

Un apprentissage rigoureux crée de bonnes connexions entre les neurones ; un enseignement défectueux laisse des séquelles durables. Une épidémie de dyslexies fabriquées, une dysorthographe galopante, que nous faut-il de plus pour enfin réagir et renoncer à toutes ces méthodes qui n'ont jamais été évaluées sérieusement, et encore moins avant d'être lancées sur le marché ? Il ne suffit pas d'avoir une idée pour qu'elle soit bonne, et les conséquences des fausses-bonnes idées peuvent être terribles, surtout en matière de pédagogie.

# En latin dans le texte

---

Certains comprennent mal que l'on puisse encore souhaiter que nos enfants connaissent le latin ! N'ont-ils donc pas encore compris que notre langue fourmille de mots et d'expressions qu'elle a adoptés tels qu'ils existaient du temps des Romains ou qu'elle utilise comme « du latin de cuisine » ?

Faut-il un exemple ?

Chargé de prononcer un discours lors d'une distribution des prix, vers 1933, au lycée Janson-de-Sailly, Raymond Las Vergnas, éminent universitaire, s'adressait ainsi à l'assemblée :

*« Je regrette de ne pouvoir reprendre l'antique coutume de prononcer les discours en latin. J'aurais aimé faire revivre, pour quelques instants, ce délicieux genre littéraire ; mais, que voulez-vous, la mode en est passée, et il n'est personne, à l'heure actuelle, qui aurait le téméraire courage de le ressusciter.*

*Primo, comme le disait un latiniste de mes amis, dont je ne peux mieux faire que de rapporter, avec sa gracieuse autorisation, les compétentes paroles – primo, cela pourrait passer pour un ultimatum aux humanités modernes que j'ai l'honneur, je ne l'oublie pas, de représenter, et ce serait ipso facto un véritable outrage au statu quo que de faire ex cathedra un pareil lapsus. Secundo, il faut de plus en plus s'exprimer en français, c'est la condition sine qua non pour être persona grata.*

*Tertio, il ne faut point ajourner sine die la remise de l'exeat que vous attendez, soit dit en aparté, comme un nec plus ultra. Finis les pensums, finis les vetos, l'heure est aux satisfecits, aux accessits, aux ex aequo et cætera. Dans un instant, vous serez récompensés au prorata de vos efforts. On proclamera urbi et orbi vos résultats, non point grosso modo, mais in extenso, et vous emporterez un palmarès que vous conserverez jalousement en duplicata, comme un memento, première ébauche, au sein de l'alma mater – alias l'Université – de votre curriculum vitae. Et dans deux heures au minimum, trois au maximum, vous partirez ad libitum, les uns par l'omnibus, les autres pedibus cum jambis ou vice versa. Aussi ne*

*veux-je plus retarder votre sortie d'un seul alinéa ou d'un post-scriptum, et, parvenu à mon terminus, je me contente de vous dire simplement in extremis : Mes chers amis, au revoir et bonnes vacances. »*

Ce texte a paru dans un *Almanach françois* de 1935, où il a été relevé par Gérard Vogel, ancien lycéen du Havre, comme le fut Raymond Las Vergnas.

Monique Brylinski  
Cercle Blaise-Pascal

---

## Ils l'ont dit...

---

### L'entraîneur « se mélange les pinces » !

Notre ami Marceau Déchamps n'est pas (encore) entraîneur de l'OM ! Le titulaire actuel est... Didier Deschamps, ancien très bon footballeur, et qui s'est montré fort amer, dépité, après le mauvais résultat de son équipe, battue 1 à 0 par le Spartak de Moscou pour son entrée en Ligue des champions...

L'Olympique de Marseille n'a pas fait, intrinsèquement, un mauvais match, mais, par manque de réalisme offensif, le résultat, lui, a été mauvais. Du coup, l'entraîneur a montré un manque de réalisme... dans ses déclarations, employant un mot à contresens et se taclant lui-même. Le lapsus, avéré, n'est pas pendable, mais est surtout amusant par son ingénuité « oxymoresque » (... d'autres se permettent bien de créer et d'employer *abracadabrantique* !) : « *C'est le pire scénario qu'on pouvait espérer !* » Bien entendu, le réalisme linguistique – la logique – aurait dû conduire notre homme à dire : « *C'est le pire scénario qu'on pouvait craindre, redouter...* »

Jean-Pierre Colignon

# Au nom des oiseaux

---

Combien de comparaisons, d'aphorismes et de dictons concernant les oiseaux se révèlent inexacts et parfois faux.

Ne dit-on pas **stupide comme un dindon**, **bête comme un serin** ou **une oie**, **lourd comme une buse**, **sot comme une bécasse**, etc. ?

Le hibou serait mélancolique ; La Fontaine ne l'a-t-il pas appelé : « le triste oiseau » ? [« L'Aigle et le Hibou ».]

La **pie** serait, dit-on, **curieuse**, **bavarde**, **voleuse** et **cachottière**, or elle sait faire preuve d'intelligence et de malice.

Une personne très étourdie est souvent qualifiée de **tête de linotte** ; or, la linotte, petit oiseau de la famille des fringillidés, a un cerveau qui, toute proportion gardée, est peut-être plus remarquable que celui de l'homme.

Quant à **l'oie**, cet animal n'est pas bête mais au contraire très intelligent et rusé, sa manière de voler le prouve.<sup>1</sup>

La gent emplumée ne manque donc point d'esprit ; d'ailleurs, bête n'est point l'animal qui sait faire un nid, et la plupart des oiseaux, dans ce domaine, sont d'une grande habileté, apportant beaucoup de réflexion et de jugement à cette construction afin de s'adapter aux obstacles ou facilités rencontrés.

Que dire également de l'utilité des oiseaux : les éplucheurs de troncs comme le **pic-vert**, la **sittelle**, le **grimpereau**, le **pic épeiche** dévorent les vers et les insectes du sol, des écorces et des feuillages ; le **roitelet**, l'hiver, cherche les xylophages engourdis entre les écorces.

---

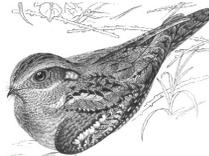
1. En effet, lorsque les oies sauvages sont en petit nombre, elles se placent sur une seule ligne oblique, mais, quand le nombre d'individus augmente, la colonne forme un triangle dont la pointe est tournée contre le vent. L'oie qui est alors au sommet du triangle fend l'air pour toute la bande. Puis, dès qu'elle est fatiguée, elle se retire au dernier rang tandis qu'une autre prend sa place.

À terre, la **bécasse** et la **huppe** sur les sols mouillés, les **pinsons**, **coqs de bruyère**, **gélinoxes** aux lisières des forêts et aux bords des chemins ; tous échenillent sans relâche.

Quant aux insectivores, tels le **gobe-mouche** ou **becfigue**, le **pouillot** (de l'ancien français *poil*, « coq »), l'**engoulevent**, la **mésange – bleue**, **charbonnière**, **huppée**, **nonnette** –, ils capturent les insectes au vol.



gobe-mouche



engoulevent



pouillot

Illustrations de K. Hisek, extraites d'*Oiseaux des pays d'Europe* (Gründ, 1987).

Les oiseaux sont donc de précieux auxiliaires de l'homme et il nous appartient d'empêcher leur disparition en respectant leurs refuges et retraites que sont les bois, bosquets, buissons, les grands arbres et les haies vives.

Suzanne Choquet

**Le président Angelo Rinaldi,  
le conseil d'administration  
et le comité de rédaction  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2011.**

# Les mots du mystère

---

## Jeux de dames

**Monsieur.** Que dire sur ce mot ? Cela ne sonne pas. C'est plat... Alors que **dame**, cela sonne clair, cela claque, cela chante ! Une grande dame, cela inspire le respect. Le dictionnaire nous dit : « *Dame, titre donné à diverses époques aux femmes de haut rang. Femmes aux manières élégantes, distinguées.* » Le mot **dame** figure dans de nombreuses expressions : **jeu de dames** ; **aller à dame** ; **damer le pion**... Les titres commençant par **dame(s)**, j'en compte près d'une trentaine, dont *La Dame de Monsoreau* et *La Dame aux camélias*...

Les esprits curieux ont trouvé dans de vieux grimoires de bien étranges indications :

**Dame blanche** : Selon les traditions occultes de la chevalerie, c'est une fée, constituant l'âme d'un ordre de chevalerie. D'origine cosmique, ces fées exceptionnelles se seraient matérialisées à demi sur les Alpes.

**Alpes** vient du nordique *alf*, « fée » : la « montagne aux fées ».

La célèbre légende et tapisserie de *La Dame à la licorne* illustre l'incarnation d'une « fée des neiges » dans une femme noble. La qualification de **blanche** est en rapport soit avec la neige des cimes, soit avec l'aspect vaporeux de l'apparition...



Natalya Klimova, dans *La Reine des neiges*, de G. Kazansky, 1966.

-----

**Dame blanche des Habsbourg** : entité fantastique qui apparaissait lorsqu'un membre de la famille impériale allait mourir. Le spectre avait pour temple la Hofburg. Le fils de Napoléon I<sup>er</sup> le vit durant son agonie, et un rabatteur de chasse le signala autour de Mayerling, la veille du double suicide de Marie Vetsera et du fils de Sissi... C'était une femme « transparente », en longue robe, dont on percevait le frou-frou ! Aux yeux des ésotéristes viennois, il ne s'agissait pas d'une ombre (fantôme) – puisqu'elle ne se reliait à aucun mort –, mais du talisman des Habsbourg...

**Dame Isaure** : ce personnage de l'histoire toulousaine (XIV<sup>e</sup> siècle) passa pour femme-fée, incarnation de la Muse des troubadours... Au Capitole de Toulouse, une fresque montre des troubadours agenouillés devant une femme « transparente » (« fée » = muse), en forêt. Une **dame blanche**\* animait la confrérie – très ésotérique – des troubadours...

## Serge Lebel

---

\* **NDLR** : Ajoutons que l'héroïne de *La Dame blanche*, opéra de Boieldieu (1775-1834), est un fantôme qui se consacre à la défense des femmes bafouées par leur prétendant.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**

# Devinette

---

Le mot grec pour dire « vingt » n'a contribué à la formation que de trois mots en français :

- **icosandre** (se dit d'une fleur à vingt étamines) ;
- **icosagone/icosigone** (polygone à vingt angles) ;
- **icosaèdre** (polyèdre à vingt faces).

Ce sont des mots qu'on ne s'attend pas à trouver dans des œuvres célèbres. Et pourtant on trouve *icosaèdre* dans une comédie héroïque qui eut un succès immense à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Laquelle ? (Solution page V.)

Pierre Deloye

---

# Jeu d'hiver

---

Soit un substantif de sept lettres qui peut être ainsi présenté :

1. Peut charger une personne.
2. Conduit souvent au martyre.  
Ajouter un préfixe,
  - d'une lettre : convient à la philatélie et à la radiocommunication ;
  - de deux lettres : s'offre ou se refuse. En médecine, se situe entre deux crises ;
  - de trois lettres : plaît au soldat et est souvent nécessaire à tout subordonné ; une forme de subordination ;
  - de cinq lettres : assure des relations de tous ordres.(Solution page V.)

Pierre Delaveau

# Tableau d'horreurs

---

- Le 1<sup>er</sup> octobre, Alter, syndicat du personnel d'Air France, a obtenu un jugement favorable en appel après une longue procédure commencée en novembre 2008. La compagnie Air France a été condamnée à traduire en français les documents confiés à ses salariés dans le cadre de leur mission. Ce jugement a été prononcé par la cour d'appel de Paris en application de l'article L.1321-6 du Code du travail, relatif à l'emploi de la langue française, introduit par la loi du 4 août 1994 (loi Toubon).

Nous nous réjouissons de cette nouvelle victoire au profit du droit à la langue française dans les entreprises. Las, les forces des tenants du tout-anglais n'ont pas tardé à donner. Le 18 octobre, M<sup>me</sup> Marie-Hélène Des Esgaulx, sénateur de la Gironde, a déposé un projet d'amendement à l'article L.1321-6, ainsi libellé :

« *Ces dispositions* [NDLR : obligation de traduire les documents en français] *ne sont pas applicables* :

1° [...]

2° *Aux documents nécessaires à la certification, à la maintenance, à l'utilisation opérationnelle des aéronefs et aux supports de formation dans ces domaines.* »

Si un tel amendement était adopté, rien ne s'opposerait à ce que d'autres secteurs d'activité revendiquent aussi cette dispense. Ce serait une nouvelle étape sur le chemin du recul de la langue française en France.

On se doute bien auprès de qui M<sup>me</sup> Des Esgaulx a trouvé son inspiration et

quelles sont les influences auxquelles elle a été soumise. Nous savons que tous nos parlementaires ne sont pas des défenseurs sourcilieux de la langue française, mais nous découvrons avec colère qu'il en existe qui usent de leur mandat républicain pour faire avancer les projets des fossoyeurs de notre langue nationale.

- Ramatuelle, magnifique village de la presqu'île de Saint-Tropez, n'échappe pas à l'anglicisation mercantile. Un de nos adhérents nous a fait parvenir ces photos qui attestent de la colonisation linguistique de ce village.



Marceau Déchamps

# Tableau d'honneur

---

- Le 2 novembre, cinq questions relatives à la langue française et à la francophonie ont été posées au gouvernement par les députés Remiller, Morel-à-L'Huissier, Mallié, Dufaut et Bourg-Broc. Certains de ces députés sont des alliés de longue date à notre cause. Nous constatons avec plaisir que ces questions émanent d'élus de partis différents. Nous n'avons pas encore connaissance des réponses des ministres interpellés, mais nous ne fondons pas d'espairs inconsidérés sur l'ampleur des mesures qui pourront être prises. Il faut toutefois être très satisfait de constater que certains de nos élus maintiennent leur vigilance et sont ou seront réceptifs à nos préoccupations. Cela nous encourage.

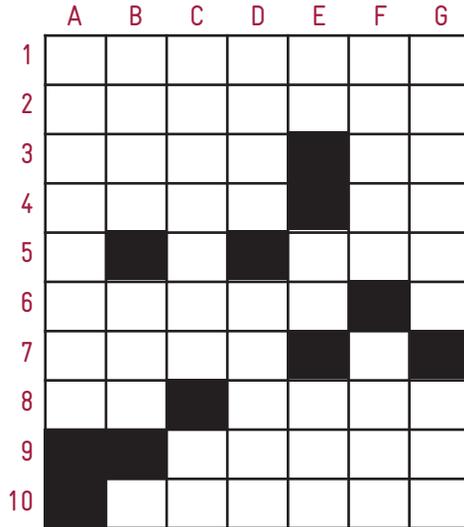
- Plusieurs quotidiens régionaux et nationaux ont rapporté la mise en place de cours de rattrapage d'orthographe dans les universités. Le constat a enfin été fait que le niveau de maîtrise du français était incompatible avec la délivrance des diplômes universitaires ou de grandes écoles. Les exemples sont donnés de cours organisés ici et là. Ainsi, 19 universités sur 84 (cf. *Paris-Normandie* du 17 octobre) ont mis en place des cours de remise à niveau. Un tiers des nouveaux inscrits de la filière littéraire de la faculté de Rouen ont besoin de

soutien ! Cette information aurait pu figurer dans le « Tableau d'horreurs », mais nous n'en voulons retenir que la prise de conscience par les responsables universitaires et les mesures d'endiguement qui ont commencé à être mises en œuvre. Comme il faudra bien remonter à l'origine de ce désastre, nous pouvons croire qu'on arrivera à la source et que l'enseignement du français, dès les petites classes, retrouvera la priorité qu'on lui a retirée.

- L'agence parisienne de la compagnie de transport aérien Korean Air avait remis un imprimé à remplir par un voyageur français handicapé, avant un voyage. Cet imprimé était rédigé en anglais et aucune version française n'existait. Ce voyageur a saisi l'association Le Droit de comprendre (DDC) – association que nous finançons et administrons en partie – qui a saisi à son tour la Direction générale de l'aviation civile. La réponse en retour a donné raison à DDC et a indiqué qu'une mise en demeure avait été adressée à Korean Air pour qu'elle se mette en conformité avec la loi du 4 août 1994. Bravo à DDC.

Marceau Déchamps

# Mots croisés de Melchior



1. Amoureux de Lucile.
  2. Amoureuse de Louis Napoléon.
  3. Amoureux dans le fiacre d'Yvette Guilbert. Conjonction.
  4. Amoureuse de son frère. Participe gai.
  5. Politesse abrégée et toute embrouillée.
  6. Le berger d'Ulysse.
  7. Double, il était très drôle.
  8. Suit le docteur. Si elle est bonne, nous la suivrons.
  9. N'ont pas peur.
  10. Le malheureux amoureux d'Hermione.
- A. Son amoureux est un peu ours.
  - B. Parcourues en un sens, solitaire en un autre.  
Petite monnaie qui a la tête en bas.
  - C. Amour de soi-même.  
Il monte en temps de crise.
  - D. Points de boussole. Le facteur lui a souvent rendu visite.
  - E. Double dans une consonne. Petit saint. Nécessaires à des jeux.
  - F. Partie de l'État qui avait bien des doléances. Arrache des dents.
  - G. Ne sera pas rencontrée à l'envers.  
Le temps de Cérés.

# La langue française pour Jean-Paul Kauffmann

---



**Jean-Paul Kauffmann, journaliste et écrivain, était l'invité d'honneur de notre déjeuner du 19 octobre (voir p. III).**

Quand j'ai obtenu le prix de la langue française l'an dernier, j'ai été évidemment très heureux, très honoré. Et puis ensuite, je dois vous faire une confidence qui ne vous fera peut-être pas plaisir, je me suis senti quelque peu gêné.

Au fond, me suis-je dit, on m'a donné ce prix parce que j'ai traité avec respect la langue française, alors que ce n'est pas du tout ma conception. Je n'ai pas le sentiment d'être déférent avec la langue française, car, comme vous le savez mieux que moi, c'est une langue qui est portée naturellement à la parure, à la laque, à l'amidon. Je n'ai jamais eu l'ambition d'écrire un français empesé, gourmé, ou alors j'ai raté mon coup.

Martin du Gard affirmait que notre langue souffrait de l'excès de produits de beauté : « *Trop de cosmétique* », disait-il. On ne lit plus beaucoup Martin du Gard. C'est dommage ! Son *Journal*, paru il y a une quinzaine d'années, est admirable. C'est une langue, si j'ose dire, qui ne se voit pas. Aucun effet, le refus du spectaculaire, comme la véritable élégance, il ne faut pas que cela se voie. Mais je ne prône pas pour autant l'élégance dans ce domaine.

Tout cela pour dire que j'essaie de me garder du beau langage et même du bien écrire, car ce qui me plaît dans le français, c'est une certaine

imperfection, en tout cas de négligé, pas de négligence. Ce que Jacques Rivière appelait le « *bousculé* », un sens du précaire et de l'inconfort ! Il insistait sur le côté spontané et inconfortable qui donne toute sa mesure à notre langue.

Il faut toujours en revenir à la pensée de Proust : « *La seule manière de défendre la langue française, c'est de l'attaquer.* »

\* \* \*

Le sort de la langue lettone, que j'évoque dans mon dernier livre, *Courlande*, me paraît plus intéressant et bien plus dramatique que celui de notre langue.

Quand j'ai effectué mon premier voyage en Lettonie en 1997, une de mes grandes difficultés a été de communiquer avec les Courlandais.

Un Courlandais parlant français relevait du miracle, mais l'usage de l'anglais à cette époque était tout aussi rare. La seule langue étrangère pratiquée était alors le russe, qui était obligatoire au moment de l'occupation soviétique.

La Lettonie a un lien de vie ou de mort avec sa langue. Elle ne reconnaît qu'une langue officielle, le letton, et fait tout pour la protéger. Si la langue lettone disparaît, c'en est fini de la Lettonie, pays qui ne comporte que deux millions et demi d'habitants. Et sur ces deux millions et demi près d'un million est russophone. La langue lettone, qui est une langue indoeuropéenne très ancienne, a failli disparaître à l'époque communiste. Il y a donc un fort sentiment identitaire des Lettons par rapport à leur langue.

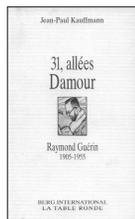
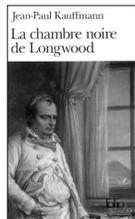
Depuis le Moyen Âge, la Lettonie n'a été indépendante que 39 ans. La langue est la seule patrie des Lettons.

J'ai assisté en Courlande à la mort d'une langue, le live, d'origine finno-ougrienne. Les Lives, peuple de pêcheurs, sont établis en Courlande depuis des temps immémoriaux. Il y a vingt ans, on comptait encore une quarantaine de locuteurs. Aujourd'hui, ils ne sont plus que cinq. De facto, cette langue n'existe plus, car ces cinq-là n'ont pas pu ou n'ont pas voulu la transmettre à leurs enfants.

J'ai voulu en savoir plus. La vérité est que le live était devenu un idiome corseté, immuable, replié sur lui-même. Il se défendait bec et ongles

contre les infiltrations qui pouvaient altérer sa pureté. C'était devenu une langue inerte. Si le livre s'était exposé aux influences extérieures, aurait-il survécu ? Je l'ignore. En ouvrant totalement les vannes, n'aurait-il pas été submergé ? Je n'ai pas de certitude à ce sujet.

Pour finir, je dois avouer qu'en écrivant mes livres je ne me suis jamais posé la question de mon rapport à la langue française. Je serais tenté de dire : c'est comme l'air que l'on respire. Quelque chose de naturel. Mais la respiration n'a rien d'instinctif, elle obéit à des règles : expiration, inspiration. Si on ne les respecte pas, on s'essouffle ou on suffoque. Avoir le souffle court, n'est-ce pas un comble pour un écrivain ?



**Jean-Paul Kauffmann**, journaliste et écrivain, est né en 1944 en Mayenne.

**Formation** : diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille.

**Carrière** : journaliste à Montréal (1968-1970), puis à Radio France internationale jusqu'en 1977. Fait partie de l'équipe fondatrice du *Matin de Paris* (1977-1983), puis de celle de *L'Événement du jeudi* (1984), où il devient grand reporter. Il est également rédacteur en chef de *L'Amateur de bordeaux* (1984-1995).

Otage au Liban du 22 mai 1985 au 4 mai 1988.

En 1995, il crée *L'Amateur de cigare*, revue bimestrielle.

**Œuvres** : *L'Arche des Kerguelen* (1993, Prix des maisons de la presse), *La Chambre noire de Longwood* (1997, prix RTL-Lire, prix Roger-Nimier, prix Femina, prix Jules-Verne et prix Joseph-Kessel), *La Lutte avec l'ange* (2001), *31, allées Damour - Raymond Guérin 1905-1955* (2004), *La Maison du retour* (2008, prix Saint-Simon, prix François-Mauriac et prix Maurice-Genevoix), *Courlande* (2009, prix Nomad's du récit de voyage).

À paraître, chez Fayard : *Voyage sur la Marne*.

**Distinctions** : Prix Paul-Morand 2002, décerné, pour l'ensemble de son œuvre, par l'Académie française ; Prix de la langue française pour l'ensemble de son œuvre (2009).

# Nouvelles publications

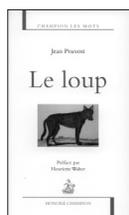
---



## LES FACÉTIES DE LA FRANCOPHONIE, de Nicole Ricalens-Pourchot

Armand Colin, 2009, 411 p., 19,20 €

L'auteur a du goût pour les « facéties » : après les *Facéties du français* (2005, cf. notre revue n° 220), voici les *Facéties de la francophonie*. Le riche avant-propos de l'auteur, qui a enseigné la linguistique et la littérature française au Québec, concerne sa méthode et le champ de ses recherches. Elle y définit la francophonie comme « l'ensemble de ceux qui partagent la langue française où qu'ils soient dans le monde, et par "facéties" les "tours" que nous joue la langue, car d'un pays à l'autre les sens des mêmes mots peuvent varier et même changer complètement [...] Cette variété de sens [...] la rend capable d'exprimer d'autres façons d'envisager le monde... ». Et ses remarques sur les pays cités dans l'ouvrage, leurs situations linguistiques particulières, la verve créatrice de leurs habitants, de même que ses observations sur la langue (vocabulaire, syntaxe) sont tout à fait éclairantes. C'est certes avec le sourire mais aussi un grand intérêt que l'on consultera ce livre bien présenté : les termes étudiés sont regroupés dans 27 chapitres suivant un ordre thématique. Les définitions sont claires, souvent mêlées d'humour, car il s'agit généralement d'expressions appartenant à la langue parlée, d'un registre familier, voire populaire ou argotique. On apprendra, par exemple, qu'à la Réunion, *il a de la couleur* signifie « il est né blanc » ; qu'au Congo-Brazzaville, *un double* désigne « une personne obèse » ; qu'au Québec, *avoir de l'embonpoint* veut simplement dire « avoir bonne mine », tandis qu'au Sénégal, si on vous a *taillés*, on vous a tout bonnement « mesurés » ! On regrettera, avec l'auteur, que l'éditeur n'ait pas jugé bon de faire suivre les chapitres de l'index alphabétique et même de l'index par pays, qui faciliteraient la consultation. Ces index existent : on les trouve sur le site web [www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com). Vous aimerez ce livre qui rappelle que notre langue n'appartient pas aux seuls Français, mais à tous ceux qui la font vivre ! **Claudie Beaujeu**

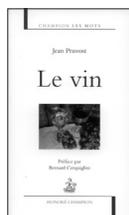


Voici deux remarquables petits ouvrages, illustrés de gravures d'époque, que nous propose Honoré Champion dans sa nouvelle collection « Champion les mots », pour 9 € chacun. L'auteur, éminent professeur d'Université, est l'heureux possesseur de quelque dix mille dictionnaires !

## LE LOUP, de Jean Pruvost, préface d'Henriette Walter

Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 144 p., 9 €

Du loup ravissant au loup-garou... Les loups au siècle des philosophes... Les loups dans les dictionnaires... Expressions, proverbes à profusion... Place aux penseurs, poètes et humoristes... Index des mots et noms propres. Bibliographie fournie et adresses de parcs à loups. Rien ne manque ici pour satisfaire votre faim de loup.



## LE VIN, de Jean Pruvost, préface de Bernard Cerquiglini

Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 126 p., 9 €

La première définition du mot *vin*... Le vin sous Louis XIV et au siècle des Lumières... Force expressions et proverbes... Le vin dans tous les sens... Du *vignolant* et de la *vigne torse* ou *soucheuse*... Index. Abondante bibliographie. Si vous n'êtes pas *abstème* mais *acratopote*, vous apprécierez ce texte autant qu'un vin *charnu* et *gouleyant*. **Nicole Vallée**



**PAROLES DE VIN**, de Marc Lagrange, préface de Michel Lis

Féret, 2010 3<sup>e</sup> édition, 254 p., 19,80 €

Dédié à la mémoire d'un grand amoureux des mots et du vin, Pierre Desproges, ce gouleyant ouvrage réjouira nos lecteurs... même les plus déterminés des buveurs d'eau. De mots savantissimes ou argotiques en locutions, citations, proverbes et savoureuses contrepèteries, il est à consommer sans modération.

Que signifie *grumer*<sup>1</sup> ? Qu'est-ce qu'un vin *mordoré*<sup>2</sup> ? Saviez-vous que : « *Vignerons à la Saint-Valentin doit avoir la serpette en main* » ? Et que : « *Enfant nourri de vin, femme parlant latin, rarement font bonne fin* » ?

Qui a dit : « *Un montrachet devrait être bu à genoux et nu-tête* »<sup>3</sup> ? Et on ne vous citera pas de contrepèteries, vous en avez une bonne centaine à décrypter... tout en savourant votre verre de... *bergerette*<sup>4</sup>. Abondante bibliographie. **N. V.**

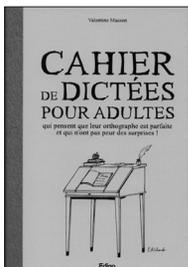
1. Sentir les arômes. 2. Vin d'un âge avancé à la robe brunjaune. 3. A. Dumas. 4. Vin mêlé de miel.



**L'ORTHOGRAPHE EST UN JEU**, de Nicole Ricalens-Pourchot,

Librio, « Mémo », 2010, 96 p., 3 €

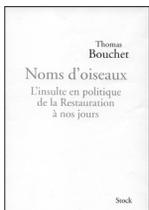
Et voici 50 jeux agréables, astucieux, parfois retors, pour soigner efficacement vos « maux d'orthographe », si bien ancrés et graves soient-ils. Doublera, doublera pas ?... Mettez l'accent... N'avez pas mauvais genre... Des sosies troublants... et un bonus : Les TEXTOS !! L'auteure (mais oui) est linguiste et a déjà commis plusieurs ouvrages consacrés à notre chère langue [voir p. 63]. **N. V.**



**CAHIER DE DICTÉES POUR ADULTES, QUI PENSENT QUE LEUR ORTHOGRAPHE EST PARFAITE ET QUI N'ONT PAS PEUR DES SURPRISES !**, de Valentine Masson

Éditions Edigo, 2010, 66 p., 4,95 €

Lequel d'entre vous ne s'est pas essayé aux redoutables dictées de Bernard Pivot ? Exercez-vous maintenant à débusquer les vingt fêtes contenus dans chacun des vingt-deux textes originaux ou empruntés aux bons auteurs », soumis à votre sagacité. Fort heureusement pour vous, leur diabolique compilatrice vous en fournit les corrigés (à ne regarder qu'en désespoir de cause) et même des explications détaillées. Et quand vous serez sûrs de vous, pourquoi ne pas vous délecter à torturer votre entourage. **N. V.**



**NOMS D'OISEAUX. L'INSULTE EN POLITIQUE DE LA RESTAURATION À NOS JOURS**, de Thomas Bouchet

Stock, 2010, 306 p., 19,50 €

De tout temps, l'espace public a résonné d'assauts verbaux, de noms d'oiseaux plus ou moins dévalorisants ou humiliants. Certains sont d'une insigne grossièreté,

d'autres témoignent d'une réelle inventivité qui les rendrait presque excusables. « C'est le ventre, c'est le croupion qui travaillent au bonheur de la France » (charge contre la monarchie de Juillet). La cruelle formule « Napoléon le Petit » de Victor

Hugo survit toujours à sa victime. « À Charenton, l'énergumène ! » désigne en 1871 le député Langlois, « Ferry-Tonkin », le ministre Jules Ferry en 1885. « Votre carrière est faite de ruines ! », lance Déroulède à Clemenceau. « Hybride ethnique et hermaphrodite », ainsi Léon Daudet traitait-il Léon Blum. Et un savoureux pêle-mêle : « Gouvernement de la misère et de la matraque » – « Chiens-couchants » – « Lois scélérates » – « Vous n'êtes pas seulement prétentieux, vous êtes ridicules ».

Beaucoup de ces assauts ne sont d'ailleurs pas retranscrits dans le *Journal officiel*. Nous laissons aux lecteurs le « plaisir » de retrouver eux-mêmes diverses aménités contemporaines. Index des noms de personne. Bibliographie. N. V.

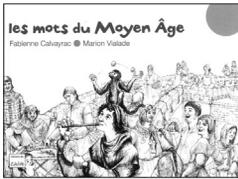


**L'HIPPIPHONIE, L'ARGOT DU TURF**, de Lefanstouf

Horay, « Cabinet de curiosité », 2010, 204 p., 17 €

Stéphane Moreau, qui se cache modestement sous le pseudonyme de Lefanstouf (pour les non-initiés : c'est le louchébem de Stéphane), nous livre un truculent lexique du vocabulaire des champs de courses. Illustré agréablement de vieilles

images, cet ouvrage donne les termes classiques et argotiques du monde des courses hippiques. De nombreuses citations éclairent le lecteur. Quelques planches didactiques complètent la formation du parfait turfiste. C'est un joli livre et un beau travail d'inventaire lexicographique qui souligne la richesse de la langue française. **Marceau Déchamps**



**LES MOTS DU MOYEN ÂGE**, de Fabienne Calvayrac, illustrations de Marion Vialade

Éditions du Cabardès, 2009, 66 p., 11 €

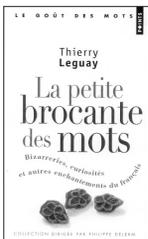
Une quantité de savoureuses expressions qui nous font revivre une lointaine époque, mais ont perduré jusqu'à nos jours : pays de Cocagne... Jeter le gant... Entremets... Tenir le haut du pavé... présentées avec

beaucoup de pertinence et d'humour. Chaque expression, définie avec son sens médiéval et actuel, est joliment illustrée à la manière d'une gravure ancienne. À offrir... **N. V.**



**DICTIONNAIRE DES VERBES DU FRANÇAIS ACTUEL. Constructions, emplois, synonymes**, de Ligia-Stela Florea et Catherine Fuchs, collaboration de Frédérique Mélanie-Becquet Ophrys, « L'essentiel français », 2010, 272 p., 20 €

Environ 2 500 verbes, grâce auxquels tous les usagers de la langue sauront construire, comprendre ou reformuler une phrase dans toutes les circonstances. Chacun y trouvera son compte et pourra acquérir les bons réflexes en vue d'une meilleure maîtrise de la langue. L'ouvrage intéressera également les traducteurs et les professeurs de français, (langue maternelle ou étrangère). **N. V.**



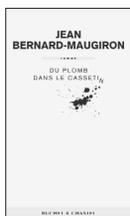
**LA PETITE BROCANTE DES MOTS. BIZARRERIES, CURIOSITÉS ET AUTRES ENCHANTEMENTS DU FRANÇAIS** de Thierry Leguay

Éditions Points, « Le goût des mots », 2010, 188 p., 6 €

Pour vous présenter ce délectable thésaurus, votre chroniqueuse n'aura pas à se torturer les méninges... Il lui suffira d'aligner quelques intitulés de ses quarante-six chapitres et vous souhaiterez le dévorer : Alaise, alèse, alèze – Le cumiscaphile bélonéphobe – Je beline, tu biscottes, il bricole – Marchand d'ail – Poubelle et Béchamel – Vous m'encendrez et m'encapuchonnez le cœur... Bien entendu, vous avez toujours voulu savoir ce qu'était : aimetier<sup>1</sup> – nombrier<sup>2</sup> –

saintier<sup>3</sup> – Sparnacien<sup>4</sup> – Audomarois<sup>5</sup> – un tesseravéhiculophile<sup>6</sup>... et que le milan *huit* et la souris *chicote* ! Copieuse bibliographie. **N. V.**

1. Fabricant d'hamaçons. 2. Comptable. 3. Fondateur de cloches. 4. Habitant d'Épermon. 5. Habitant de Saint-Omer. 6. Collecteur de tickets de transport.



**DU PLOMB DANS LE CASSETIN**, de Jean Bernard-Maugiron

Buchet/Chastel, 2010, 112 p., 11 €

Correcteur au quotidien *Sud Ouest*, Jean Bernard-Maugiron se met, avec ce roman, dans la peau d'un typographe de journal, obligé de devenir lui-même correcteur. Son personnage, solitaire et paumé, symbolise un peu les problèmes de cette profession sinistrée. Son parcours se termine mal...

On appréciera ses réflexions et digressions concernant ce métier spécialisé, ainsi qu'une lettre adressée jadis à l'Académie française par la Société des correcteurs des imprimeries de Paris. Par exemple : « *Donner de la clarté au discours par l'emploi d'une ponctuation sobre et logique ; [...] veiller à l'observation scrupuleuse des règles de l'art.* » Il est sûr que ces règles restent toujours parfaitement pertinentes. Un petit ouvrage hautement personnel qui se lit avec le plus grand plaisir. **Christian Nauwelaers**



**BOSSUET LANGUE MORTE**, de Jean-Michel Delacomptée

Gallimard, 2009, 208 p., 18 €

L'auteur de cet essai biographique consacré à l'évêque de Meaux constate le quasi-oubli dans lequel celui-ci est tombé. Mais il faut bien admettre que le récit de sa vie, extraordinairement riche sur le plan intellectuel, est celui d'un temps où triomphait le catholicisme le plus rigoriste, notamment au travers de l'extrémisme bigot de son ami Rancé. Cet opuscule discret, dans le déluge des parutions littéraires ou simplement livresques (!), vaut surtout pour les réflexions de l'auteur sur la langue, celle dont Bossuet avait fait une arme d'éloquence imparable au XVII<sup>e</sup> siècle. « *La distinction passe pour de l'ampoulé, l'exigence pour de l'élitisme. La grandeur nous rabaisse. Bossuet ne raisonnait pas ainsi.* » Aimons la belle langue, quoi qu'en dise l'époque ! **C. N.**

---

**À signaler :**

• de Jean-Pierre Colignon :

- **JE N'APERÇOIS QU'UN P À APERCEVOIR** (Les éditions de l'Opportun, 2010, 158 p., 11 €).

• d'Henri Suhamy :

- **LES FIGURES DE STYLE** (PUF, 2010, 128 p., 9 €).

• du CETMF (Comité d'étude des termes médicaux français)

- **POUR UN LANGAGE MÉDICAL VIVANT ET CORRECT** (La Maison du dictionnaire, 2010, 172 p., 27 €).

\* \* \*

- **VERBES SAGES ET VERBES FOUS**, de Michel Arrivé (Belin, « Le français retrouvé », 2010, 288 p., 7 €).

- **DICTIONNAIRE DES INJURES LITTÉRAIRES**, de Pierre Chalmin (L'Éditeur, 2010, 736 p., 29 €).

- **PARLONS DU FRANÇAIS**, sous la direction de Lakis Progudis (Flammarion, L'Atelier du roman, n° 63, septembre 2010, 240 p., 15 €).

- **DICTIONNAIRE DU RUGBY. L'OVALIE DANS TOUS SES SENS**, de Sophie Lavignasse (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2010, 616 p., 19 €), préfacé par Serge Kampf.

- **L'ORTHOGRAPHE SANS SE FOULER**, de Jean-Michel Oullion (Marabout, 2010, 288 p., 5,90 €).

- **DICTIONNAIRE DES SENTENCES LATINES ET GRECQUES**, de Renzo Tosi, traduit par Rebecca Lenoir (Jérôme Millon, 2010, 1 792 p., 29 €), précédé d'un petit essai impertinent d'Umberto Eco.

- **MOTS EN TOC ET FORMULES EN TIC**, de Frédéric Pommier (Seuil, 2010, 170 p., 13 €).

- **LA LANGUE LITTÉRAIRE. UNE HISTOIRE DE LA PROSE EN FRANCE DE GUSTAVE FLAUBERT À CLAUDE SIMON**, sous la direction de Gilles Philippe et Julien Piat (Fayard, 2009, 576 p., 29 €).